

REVUE DE PRESSE

22 janvier 2021

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias*
sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence

ACTUALITÉS

UNE « OCCASION INCROYABLE » POUR DEUX ÉCOLES

MARIE-EVE MORASSE
LA PRESSE

Voilà des mois que les appels à faire des tests de dépistage rapide dans les écoles se multiplient, mais Québec n'envisage toujours pas d'en faire à grande échelle. Deux écoles secondaires de Montréal pourront en faire dès la semaine prochaine.

Des élèves et des membres du personnel participeront à une étude dirigée par la Dre Caroline Quach, pédiatre et microbiologiste-infectiologue au CHU Sainte-Justine. Elle vise d'abord à comprendre la place que peuvent jouer les tests rapides dans la maîtrise des éclosions, mais aussi à comprendre la dynamique de transmission de la COVID-19 en milieu scolaire.

Pour ce faire, la Dre Quach et son équipe ont choisi deux écoles, soit l'école secondaire publique Calixa-Lavallée, à Montréal-Nord, et le Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, un établissement privé d'Outremont.

Ces écoles ont été choisies « parce que les chercheurs avaient des relations préalables avec la direction » et qu'ils voulaient « une représentativité de la région montréalaise », indique la Dre Caroline Quach dans un courriel.

« [La Dre Quach] a son enfant à notre école et elle est aussi une ancienne de l'école. Il y a un lien assez naturel, elle nous a accompagnés beaucoup dès le début dans la mise en place de mesures et le fait de rassurer les gens, donc ça a été un fit assez naturel qu'elle se tourne vers nous. »

— Yves Petit, directeur général du Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie

Le directeur de l'école secondaire Calixa-Lavallée, Dominic Besner, s'est lui-même demandé au départ pour quelles raisons son établissement avait été choisi. « Ils cherchaient deux milieux différents et on ne peut pas être plus différent que le Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie », dit-il, en ajoutant qu'il a vite compris « que la plupart rêveraient d'avoir ce projet dans leurs murs ».

« Je le vois comme une occasion incroyable », poursuit M. Besner. Le quartier dans lequel cette école de 1800 élèves est située affiche un des pires taux d'infection au coronavirus de la province.

RÉTICENCE CHEZ LES ÉLÈVES ET LES PARENTS

Depuis octobre, Québec a reçu du fédéral 2,4 millions de tests rapides. La semaine dernière, un comité d'experts formé par le gouvernement a recommandé de les déployer de façon « prudente » dans certaines circonstances, en raison de leur fiabilité moins grande et du personnel qu'il faudrait ajouter. Le comité ne propose pas leur utilisation dans les écoles, une réticence que l'opposition à Québec s'explique mal.

Dans les deux écoles choisies pour l'étude, les tests se feront chaque semaine auprès de 25 % des élèves ayant consenti à y participer. Le quart du personnel scolaire sera aussi testé sur une base hebdomadaire, et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

À l'école « ultra multiethnique » Calixa-Lavallée, les formulaires de consentement ont été envoyés dans cinq langues aux familles des élèves. En milieu de semaine, les membres du personnel avaient consenti dans une forte proportion à participer à l'étude, mais le taux de réponse n'était pas très élevé chez les parents d'élèves.

« Il faut travailler très fort, et l'idéal, c'est de passer par les élèves », explique le directeur Dominic Besner. Une petite équipe de jeunes sera donc formée et elle aura comme mission de montrer aux autres en quoi consistent exactement les tests de dépistage rapide.

L'étude utilisera notamment le test antigénique Panbio d'Abbott, de même qu'un autre test par gargarisme salivaire, mais dans les deux écoles choisies pour l'étude, des questions sur les fameux écouvillons surgissent.

« Les élèves ont peur que ce soit le test qui va profondément dans le nez. Beaucoup l'ont fait et savent que ce n'est pas agréable, alors que le test rapide, ce n'est pas du tout ça », explique Dominic Besner.

Il explique en outre que dans cette école fréquentée par beaucoup d'élèves sont les familles récemment arrivées au pays, certains parents ont, eux aussi, parfois peur de se faire tester. « Ils pensent qu'ils peuvent être visés par la Santé publique, par le gouvernement, que ça peut nuire à leur dossier d'immigration », illustre Dominic Besner.

ISOLER LES ÉLÈVES MOINS LONGTEMPS

Pour la durée du projet, une assistante de recherche sera affectée à chaque école. Dans l'une comme dans l'autre, on souhaite dépister rapidement les cas positifs, notamment ceux qui sont asymptomatiques.

« On fait une prise en charge immédiate des cas positifs et ça nous permettra de faire un retour en classe accéléré », explique Yves Petit, directeur général du Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, qui compte 1200 élèves. Plutôt que d'isoler la classe 14 jours, elle pourra l'être sept jours puisque les élèves seront retestés rapidement. « L'impact négatif du retrait d'une classe est amoindri », poursuit-il.

Les élèves pourront voir de près le déroulement de l'étude. « C'est une belle occasion pour nos élèves et leurs profs de vivre un projet scientifique en vrai, de voir comment ça se déploie », estime Yves Petit.

À l'école Calixa-Lavallée, « un petit sentiment de compétition » s'est même installé entre les jeunes quand est venu le temps de choisir ceux qui pourraient participer plus activement à l'étude. « Avoir une équipe de scientifiques à l'école, c'est vraiment le fun. C'est positif pour toute la communauté », dit Dominic Besner.

— Avec Tommy Chouinard, La Presse

ACTUALITÉS

UNE MESURE COÛTEUSE AUX EFFETS INCERTAINS

ÉRIC-PIERRE CHAMPAGNE
LA PRESSE

Québec a annoncé mardi que les écoles secondaires pourraient réclamer les frais de récupération des masques distribués aux élèves dans le cadre des nouvelles mesures sanitaires imposées au milieu scolaire. Une mesure coûteuse aux effets incertains, estiment des experts consultés par La Presse. Tour d'horizon.

85 millions de masques à récupérer

Un demi-million de masques chirurgicaux sont utilisés chaque jour dans les écoles secondaires de la province. Chaque élève se voit remettre deux masques pour chaque journée de présence à l'école. D'ici la fin de l'année scolaire, 85 millions de masques auront été utilisés. En principe, ceux-ci étaient destinés à la poubelle, mais après de vives réactions du monde scolaire, le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a finalement annoncé mercredi que les dépenses pour la récupération de ces masques seraient remboursées aux centres de services scolaires.

Une bonne idée ?

Ça dépend. Le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) a

demandé que cette aide financière soit assujettie à l'obligation de démontrer que les masques seront effectivement recyclés au Québec. Or, selon l'organisme, la majorité des masques seront plutôt envoyés à l'extérieur de la province pour y être incinérés. Vérification faite, Recyc-Québec a répertorié quatre entreprises pouvant récupérer les masques chirurgicaux. Deux d'entre elles, MultiRecycle et Sanexen, font de la valorisation énergétique, tout en récupérant la bande de métal insérée dans les masques. Ceux-ci sont ensuite incinérés dans une usine située dans l'État de New York pour produire de l'électricité. Une troisième entreprise, MedSup, indique récupérer les matières des masques dans ses installations de Magog. La quatrième est une entreprise américaine, TerraCycle, qui traite les masques dans une usine de l'Illinois.

Les masques peuvent-ils être recyclés ?

La réponse simple est oui. Le seront-ils ? C'est une autre question. Comme le souligne Karel Ménard, directeur général du FCQGED, les mots ici ont leur importance. Car récupérer, ce n'est pas nécessairement recycler. « Sur le plan environnemental, rien ne dit que la valorisation énergétique a moins d'impact que de simplement jeter les masques », affirme M. Ménard. Si l'incinération ne produit pas de méthane, elle peut en effet relâcher d'autres polluants. « Les brûler, c'est pire que les jeter. » L'autre problème, selon Karel Ménard, c'est qu'on peut difficilement établir la traçabilité, c'est-à-dire savoir ce qu'il advient véritablement des masques et de leurs composants.

Des coûts élevés

Selon les estimations du député libéral Frantz Benjamin, le coût total pour la récupération des masques dans les écoles devrait osciller entre 30 et 35 millions de dollars. « Ce sont des coûts élevés, reconnaît Mario Laquerre, professeur en gestion des matières résiduelles à l'Université de Sherbrooke. Je ne veux pas minimiser le geste, mais est-ce le meilleur moyen au regard de l'argent qu'on y met ? » Karel Ménard, lui, se questionne sur le fait que des dizaines de millions de dollars de fonds publics vont aller à des entreprises privées sans les garanties nécessaires.

De l'aide pour les centres scolaires

Si la solution pour disposer de tous ces masques n'est pas aussi simple qu'à première vue, Mario Laquerre se réjouit cependant de voir l'évolution des mentalités. « On a développé une conscience environnementale plus grande au Québec. C'est une bonne nouvelle. » Karel Ménard renchérit en signalant qu'on donne tous ces masques aux élèves auxquels on répète constamment qu'ils doivent se soucier de l'environnement. Selon M. Ménard, la récupération des masques « aurait dû être planifiée dès le départ. Là, ça sent un peu l'improvisation ». Les deux experts souhaitent d'ailleurs que les centres de services scolaires soient accompagnés dans cette démarche. « Les centres n'ont pas de spécialistes de la gestion des matières résiduelles », rappelle Mario Laquerre.

ARTS ET ÊTRE

PÉTITION POUR L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

SILVIA GALIPEAU
LA PRESSE

La pandémie met à mal l'éducation en général, et l'éducation à la sexualité en particulier. Une pétition exige des changements.

La Coalition ÉduSex (regroupement d'une centaine de groupes communautaires et syndicats d'enseignement, chapeauté par la Fédération du Québec pour le planning des naissances, la FQPN) revendique deux choses : un meilleur financement des écoles et des groupes communautaires pour une éducation à la sexualité de qualité ; ainsi qu'un système de soutien et de formation continue pour assurer la compétence des intervenants. La campagne de sensibilisation, colorée et parlante, a été conçue par le Club Sexu (média électronique voué à la promotion d'une sexualité positive).

Rappelons que les cours d'éducation sexuelle (« cours de formation personnelle et sociale ») ont disparu du programme scolaire depuis 20 ans. Depuis septembre 2018, le gouvernement exige un « contenu » en éducation à la sexualité (de 5 à 15 heures par an), « mais les profs n'ont pas été formés ! », rappelle Jessica Legault, responsable du dossier éducation à la sexualité, à la FQPN, sondages à l'appui. Et dans le contexte, « ils sont débordés avec l'éducation à distance ».

Or, s'il y a une chose que l'actualité des derniers mois nous a démontrée (avec la nouvelle vague de dénonciations, la recrudescence des ITSS et l'augmentation des appels pour violence conjugale en confinement), c'est que les enjeux en matière de santé sexuelle ne manquent pas, et que les besoins en matière d'éducation sont de plus en plus criants, rappelle la Coalition, qui espère atteindre 20 000 signatures d'ici la fin de mars.

COVID-19 Deuxième vague

Le couvre-feu risque d'être prolongé après le 8 février

Le nombre d'hospitalisations reste trop élevé, surtout à Montréal

Même si le Québec « est sur la bonne voie », le couvre-feu risque d'être prolongé après le 8 février, en raison du nombre d'hospitalisations toujours trop élevé, en particulier à Montréal.

MARC-ANDRÉ GAGNON
Bureau parlementaire

Depuis une dizaine de jours, le nombre de nouveaux cas de COVID-19 a commencé à diminuer, s'est réjoui hier le premier ministre François Legault, en faisant le point sur la pandémie.

« Le couvre-feu donne des résultats », constate-t-il. « On s'en va dans la bonne direction », a-t-il souligné, en remerciant les Québécois pour leurs efforts.

Mais après 11 mois de bataille contre le virus, « on a encore beaucoup de chemin à parcourir devant nous », a-t-il exposé.

Actuellement, plus de 1450 patients atteints de la COVID-19 sont soignés dans nos hôpitaux. « C'est beaucoup trop » pour mettre fin au délestage et réduire les listes d'attente, regrette M. Legault.

« Je veux être bien clair aujourd'hui : même si le nombre de cas diminue, tant que le nombre d'hospitalisations va être

aussi élevé que ça, on ne peut pas penser, dans les prochaines semaines, qu'on va tout rouvrir », a-t-il prévenu.

Il faudra donc redoubler de patience avant de pouvoir retourner dans les commerces non essentiels, les bars et les salles à manger des restaurants.

PIRE DANS LE GRAND MONTRÉAL

C'est encore plus vrai dans le grand Montréal, où l'on retrouve la grande majorité des personnes hospitalisées, soit environ 1100 actuellement.

« On voit que ce n'est pas la même évolution dans toutes les régions », a reconnu le ministre de la Santé, Christian Dubé.

Il se prépare d'ailleurs à revenir prochainement à son système de paliers d'alerte par couleur, qui sera révisé.

« On ne veut pas jouer au yoyo. Donc, c'est pour ça que j'aime mieux dire aux gens, là : il va falloir que les hospitalisations baissent beaucoup plus que ce qu'on voit là avant de commencer à relâcher », a ajouté M. Legault.

La possibilité de prolonger le couvre-feu arrive à un moment « particulièrement difficile », a commenté la Dre Geneviève Beaulieu-Pelletier, psychologue clini-

enne et professeure associée à l'Université du Québec à Montréal.

« Pour ceux qui trouvaient déjà ces mesures-là très contraignantes, on peut s'attendre à ce que ça vienne exacerber l'irritation », prévient-elle.

NOUVEAUX VARIANTS

Pour ce qui est de la semaine de relâche, le premier ministre préfère respecter les conventions collectives plutôt que de l'annuler.

Il maintient toutefois sa demande au fédéral, de bannir les vols internationaux.

Il considère toutefois l'imposition d'une quarantaine obligatoire à l'hôtel aux frais des voyageurs qui arrivent de l'étranger (*voir autre texte*) comme une bonne option pour se protéger des nouveaux variants du coronavirus, qui font craindre le pire.

M. Legault a par ailleurs annoncé que la vaccination est maintenant terminée dans les CHSLD, où 36 000 résidents ont reçu une première dose.

Autre bonne nouvelle : la diminution du nombre de cas permet de s'éloigner de plus en plus des choix déchirants qu'obligerait l'application du protocole de priorisation pour l'accès aux soins intensifs.



En conférence de presse hier, le premier ministre François Legault a demandé aux Québécois « d'être patients ». « Je sais qu'on est tannés, mais, même si les chiffres s'améliorent, on ne pourra pas tout rouvrir dans les prochaines semaines », a-t-il prévenu.

CAPTURE D'ÉCRAN TVA NOUVELLES



Évolution de la pandémie au Québec (depuis le 14 janvier)

Date	Cas confirmés	Décès	Hospitalisations	Soins intensifs	Prélèvements réalisés
■ 14 janvier	1918	51	1496 (-27)	231 (+1)	33 778
■ 15 janvier	2225	45	1474 (-22)	227 (-4)	37 087
■ 16 janvier	1744	44	1460 (-14)	215 (-12)	26 831
■ 17 janvier	1634	38	1491 (+31)	217 (+2)	20 412
■ 18 janvier	1386	46	1500 (+9)	212 (-5)	28 889
■ 19 janvier	1502	40	1467 (-33)	216 (+4)	32 845
■ 20 janvier	1624	22	1453 (-14)	216	N/D

SOURCE : MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

LETTRE OUVERTE

FAITES LA
DIFFÉRENCE[®]

Annuler la réussite

**Monsieur Jean-François Roberge,
Madame Danielle McCann,**

Mon fils est en 5^e secondaire et il a la « malchance » d'être un élève qui réussit et qui vise l'excellence. Il a apporté sa contribution à la société en étant aide-préposé aux bénéficiaires d'un CHSLD cet été et tuteur pour élèves en difficultés dès le mois de novembre. Ses rêves tombent les uns après les autres, mais il s'accroche. Plus d'exposciences, plus de hockey, mais il lui reste l'école et les amis qu'il ne voit qu'en classe.

Il ira au cégep l'an prochain avec le désir de réussir. Savez-vous quoi? Il n'est pas le seul! Il y a des centaines d'élèves comme lui.

Votre décision d'annuler les examens du ministère vient tout chambouler sous prétexte que ça enlèvera du stress aux élèves... mais voyons ça de plus près.

En temps normal, les élèves ont trois bulletins. Dès le mois de novembre, on sait si ça va bien ou non. Et puis, à la fin, ils ont les examens du ministère qui comptent aussi pour leur note finale.

Le fait d'avoir diminué les exigences à deux bulletins a bien sûr réduit le stress des professeurs. Mais avec seulement deux bulletins, dont le deuxième sera pondéré à la hausse, n'est-il pas vrai qu'on ne fait que reporter le problème? Les retards pris de mars à juin étaient prévisibles, et des mesures de rattrapage auraient dû être mises en place dès l'été.

LES EXAMENS DU MINISTÈRE SONT IMPORTANTS

Monsieur le ministre de l'Éducation, les examens du ministère auraient constitué pourtant un moyen d'évaluer les impacts de

l'enseignement en contexte de pandémie et de faire un diagnostic par établissement pour ensuite mettre en place des dispositifs d'accompagnement dans les établissements ciblés.

Madame McCann, avez-vous été consultée pour la décision d'annuler les examens ministériels? Une cohorte complète n'aura pas eu d'examens du ministère ni en 4^e secondaire ni en 5^e secondaire. Cela fera en sorte de bousiller les efforts qui ont été mis en place pour le calcul de la fameuse cote R permettant d'uniformiser de façon égalitaire l'ensemble des étudiants du cégep afin de se préparer à l'admission dans les universités.

Un 80 % donné par l'école A où les exigences sont moins élevées n'a pas nécessairement la même valeur qu'à l'école B où les exigences dépassent celles prescrites par le programme. Qu'allez-vous faire pour corriger les flagrantes iniquités qui seront créées pour ceux qui visent l'excellence?

NIVELER PAR LE BAS

Quel message le gouvernement envoie-t-il à nos jeunes? Que peu importe l'effort fourni, la société a choisi de niveler par le bas. N'aurait-il pas été plus utile d'exiger la passation des examens du ministère et donner les outils à ceux qui éprouvent des difficultés? Par exemple, vous auriez pu permettre à ceux qui n'aspirent pas à aller au cégep et à l'université une exemption de passer les examens. Pour les autres qui se dirigent vers les études supérieures, les examens auraient pour effet une uniformisation et une équité pour l'ensemble des élèves du Québec pour qui la cote R est importante dans les admissions de programmes contingentés.

La société a fait le choix d'enseigner aux adultes en devenir que, dès qu'on a une épreuve, il faut capituler et rendre les armes plutôt que de faire face à l'adversité, se fixer des buts et tout faire pour les atteindre.

La vie n'a jamais été facile et ne le sera jamais. Donnons aux jeunes des outils pour y faire face plutôt que leur montrer l'art de se mettre la tête dans le sable. Autrement, un jour ou l'autre, ils finiront par frapper un mur.

**Helene Sauvageau
Bachelière en architecture,
travailleur autonome et
maman de trois garçons
Drummondville**



leSoleil

Tests de ventilation dans les écoles: la cadence des tests doit augmenter, dit la FAE

STÉPHANIE MARIN
LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL – Le plan de ventilation des écoles est trop lent au goût de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). Elle veut que le gouvernement accélère - tout de suite - la cadence des tests pour s'assurer de la qualité de l'air dans les salles de classe et éviter la contamination de tous par la COVID-19.

Les enfants sont actuellement sur les bancs d'école, dans des classes potentiellement mal ventilées, propices à la propagation du virus, dit-elle.

Et les enseignants sont inquiets pour leurs élèves et pour eux-mêmes, rapporte la FAE, qui regroupe neuf syndicats représentant près de 49 000 enseignants et autres employés du réseau de l'éducation.

Lorsque le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a dévoilé le rapport d'experts tant attendu sur la qualité de l'air dans les écoles, le 8 janvier dernier, seule une fraction des salles de classe avaient été testées, dans 10 % des écoles québécoises.

Et les autres? «Ça va prendre un certain temps», disait ce jour-là le ministre Roberge.

Les élèves et leurs professeurs sont donc rentrés en janvier dans bon nombre de classes non testées, souligne le syndicat, qui soutient avoir appris par les centres de services scolaires que la série de tests sera terminée vers la mi-mars.

C'est trop lent, dit la FAE.

Si les tests sont complétés en mars, quand les correctifs seront-ils apportés aux classes problématiques?, demande le président du syndicat, Sylvain Mallette. En avril? En mai?

C'est trop tard: «le virus, lui, n'attend pas».

Au ministère de l'Éducation, on fait valoir que l'échéancier fixé pour les tests de qualité de l'air est plus serré que cela. La fin du mois de mars n'est que le délai fixé pour la transmission des données au ministère, explique-t-on. Dans la directive transmise au réseau scolaire, la totalité des écoles ventilées naturellement

doivent avoir terminé leurs tests au 28 février, et au 15 mars pour celles qui sont ventilées mécaniquement.

Toutefois, cette directive indique aussi que toutes les classes ne seront pas testées individuellement, mais plutôt «un échantillonnage exhaustif de chaque type de classe pour chaque bâtiment scolaire».

La FAE demande aussi au gouvernement de resserrer son plan qui vise à régler les problèmes de ventilation et d'aération quand ils seront décelés.

Québec recommande que les concentrations de CO2 ne dépassent pas 1000 ppm (parties par millions) dans les établissements d'enseignement. Il a aussi fixé un ordre de priorité. Si la concentration de CO2 est supérieure à 2000 ppm, «des mesures correctives immédiates doivent être mises en place». Si la concentration de CO2 est entre 1500 et 2000 ppm, les mesures doivent être mises en place «rapidement» et enfin, entre 1000 et 1500 ppm, il est mentionné «dans les meilleurs délais». Un suivi est exigé par le ministère.

Ce n'est pas suffisant pour M. Mallette. Dès que le seuil de 1000 ppm est dépassé, des actions doivent être prises immédiatement, insiste-t-il.

Et s'il n'y a pas assez de ressources pour réaliser ces tests rapidement, «il faut donner les moyens de le faire».

Cela va aider le gouvernement à réaliser son objectif: garder les écoles ouvertes, un objectif qui est aussi celui de la FAE et de ses membres, rappelle M. Mallette.

Et il y a urgence d'agir, dit-il. La preuve: le couvre-feu qui vient d'être imposé démontre la gravité de la situation, souligne le président.

La FAE estime aussi qu'il y a des failles méthodologiques dans le rapport réalisé pour le compte du ministère de l'Éducation. Les concentrations de CO2 ont parfois été mesurées dans des classes sans élèves, ou dans des classes qui venaient tout juste d'être ventilées, donne en exemple M. Mallette, expliquant que la FAE a retenu les services de la docteure Nimâ Machouf, chercheuse et épidémiologiste, pour analyser le rapport gouvernemental.

Ces problèmes soulevés militent en faveur d'une accélération du calendrier des tests, ajoute M. Mallette.

Au ministère de l'Éducation, on maintient que les tests de qualité de l'air ont été effectués de façon rigoureuse en respectant une démarche scientifique «établie conjointement avec la Santé publique» et validée par celle-ci.

Le ministère précise que trois échantillons d'air ont été prélevés pour chaque classe afin que les résultats des tests représentent les conditions réelles vécues dans les classes (au début des cours, au milieu et à la fin, en présence d'élèves).

Dès qu'une seule de ces mesures dépasse le seuil établi, des correctifs sont demandés. «Nous ne faisons pas de compromis sur la santé de ceux qui fréquentent notre réseau scolaire», a indiqué par courriel le bureau du ministre Roberge.

leSoleil

Élèves en difficulté: le programme de tutorat annoncé se fait attendre

CAROLINE PLANTE
LA PRESSE CANADIENNE

L'annonce le 8 janvier dernier d'un programme de tutorat pour les élèves en difficulté ne s'est toujours pas concrétisée sur le terrain. Pourtant, le temps presse, selon la porte-parole du Parti québécois (PQ) en éducation, Véronique Hivon.

«Il se fait déjà très tard et il y a des enfants pour qui ce sera insurmontable si on ne se met pas en action.

«Si on veut que tout ça ait un sens, et que ça puisse se déployer et faire une différence avant la fin de l'année, il est vraiment urgent de [...] le faire atterrir», a-t-elle déclaré.

Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, avait fait baisser la pression le 8 janvier en annonçant un train de mesures pour faciliter la rentrée après le congé des Fêtes allongé à cause de la COVID-19.

Deux semaines plus tard, on ne sait toujours pas quand et comment sera déployé le programme de tutorat ni combien de bénévoles (enseignants retraités, cégépiens, universitaires) ont été recrutés.

En fait, La Presse Canadienne a appris jeudi que le ministère de l'Éducation n'a aucun tuteur bénévole sur ses listes, pour la simple raison que le recrutement n'est pas encore commencé.

«Le lancement du recrutement par la plateforme "Répondez présent" se fera sous peu», a déclaré le responsable des relations de presse, Bryan St-Louis.

D'ailleurs, le service sera-t-il offert en présentiel ou à distance? s'interroge le président de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE), Nicolas Prévost.

«Combien d'élèves par groupes de tutorat? Est-ce que c'est du un pour un? Du trois pour un? On attend toutes ces clarifications-là, a-t-il dit. Oui, c'est une bonne nouvelle, mais il nous manque des balises.

«On voit tout le travail qu'il y a à faire pour nos élèves vulnérables, a-t-il ajouté, déplorant l'écart entre l'annonce et la mise en opération. Plus vite on va le mettre en place, plus ça va être bénéfique pour eux.»

Combien va valoir le 1er bulletin?

Autre questionnement: la pondération du premier bulletin qui sera remis aux élèves à partir du 22 janvier et jusqu'au 5 février.

À l'origine, ce bulletin devait valoir 50 % de la note finale de l'élève. Mais le ministre a annoncé qu'il vaudra finalement moins, pour donner plus de chance aux élèves en difficulté de se reprendre.

M. Prévost dit vouloir être fixé «quand même assez rapidement» sur la pondération. Est-ce que le premier bulletin vaudra 40 % de la note finale, et le deuxième, 60 %?

Mme Hivon plaide quant à elle pour de la flexibilité. Afin de ne pas pénaliser l'enfant inutilement, l'établissement devrait pouvoir choisir entre l'ancienne et la nouvelle pondération, selon elle.

«Un élève qui aurait réussi parce qu'il a eu une bonne première étape, mais que pour toutes sortes de raisons, [...] il a une plus difficile deuxième étape, [...] ce serait difficile de justifier qu'il ait un échec.»

L'enfant qui tombe malade, par exemple, peut connaître de grandes difficultés, rappelle Mme Hivon, tout comme les élèves dont la classe ferme et qui basculent en mode virtuel.

Selon les données officielles du gouvernement, 364 classes étaient fermées en date du 19 janvier. C'est 359 de plus qu'au 11 janvier. Il y a présentement 1904 cas actifs de la COVID-19 dans le réseau.

L'attachée de presse du ministre, Geneviève Côté, a déclaré à La Presse Canadienne que le gouvernement attendra les résultats du premier bulletin avant d'en déterminer la pondération.

«Concernant le programme de tutorat, une annonce aura lieu en temps et lieu», a-t-elle ajouté.

OPINION

Tough week to be Muslim in Quebec

We must not allow the rhetoric of intolerance to go uncontested



FARIHA NAQVI-MOHAMED

It has been a painful week to be a Quebec-born Canadian Muslim woman.

As we prepare to mourn the fourth anniversary of the Quebec City mosque shooting next week, I am sadly reminded once again that Islamophobia still seems to be regarded as a socially acceptable norm in some political and media circles.

Last week, after Mayor Valérie Plante named Bochra Manaï as the city's first commissioner on racism and systemic discrimination, an official in Premier François Legault's office felt compelled to call the choice an "error."

The statement noted Legault's own task force recommended putting a cabinet member in charge of fighting racism. Never mind that Manaï has played a high-profile role in the Constitutional challenge of Bill 21, which bars teachers, among other public-sector workers, from wearing hijabs or other religious symbols on the job. Or that she has a strong track record both in community work and in academic circles.

Funny. We all know how Legault reacts to "federal interference" in provincial matters. Yet his office has no issue criticizing this municipal appointment.

Did I mention Manaï happens to be Muslim?

Meanwhile, some Black community leaders have taken to social media to complain that the role should have been given to a Black Montrealer. But should it matter if the person is Arab, Asian or Black? To stand for diversity and against systemic racism and discrimination means understanding the struggles, trials and tribulations of all communities facing these hardships.

Meanwhile, the Bloc Québécois tried to smear Omar Alghabra, the newly appointed federal transport minister, in a statement noting his association with what it called the "political Islam movement." When dozens of people, including some MPs, took issue with that charge, Bloc Leader Yves-François Blanchet blocked them on Twitter.

Last but not least, Sophie Durocher of the Journal de Montréal attacked Ginella Massa, the new host of CBC's Canada Tonight who wears a hijab, asking how viewers would feel if Radio-Canada journalist Céline Galipeau wore one, too.

What more can be said about this except that it is outrageous, offensive, insulting and Islamophobic? Massa happens to be both a friend and former colleague of mine at CityNews. She's a stellar journalist out there shattering glass ceilings with her professionalism, inquisitiveness and skill.

Our neighbours to the south have elected the first ever female, half Black, half South Asian vice-president. Massa is making history of a different sort; the CBC says it's believed she's the first hijab-wearing national TV news host in Canada. And she's being criticized for what she wears on her head? Durocher and others like her need to get with the times.

To me, what all this does is make it even more exhausting to be a Muslim Quebecer right now.

Next week's anniversary of the mosque shooting in Quebec City marks a sad and traumatic time for all Canadians, especially for the Muslim community in this province. We must look for what lies behind acts of hate such as this horrific tragedy that took the lives of six men and decimated many more. We must not allow hatred toward any one community to be normalized. We must not allow the rhetoric of intolerance to go uncontested.

Ignorance is little more than the absence of knowledge. It is important to educate ourselves and each other about Islam, arguably the most



misunderstood faith. The third edition of Muslim Awareness Week takes place — online at ssm-maw.com — Jan. 25-31. I encourage everyone to check out the programming and take part. This year's theme, appropriately, is: "Québec, Parlons-nous! / Quebec, Let's Talk!" Now more than ever, that is an apt message.

We must fight ignorance with knowledge and darkness with light. We must and ask questions. That is how we move forward in an inclusive way.

Fariha Naqvi-Mohamed is the founder and editor in chief of CanadianMomEh.com, a lifestyle blog.

FarihaNaqviMohamed.com

[Twitter.com/canadianmomeh](https://twitter.com/canadianmomeh)



COVID-19 : bientôt des tests aléatoires et rapides au Québec, mais pour qui?

Le déploiement commence dans les quartiers chauds de Montréal. Mais sur le terrain, des questions demeurent.



Au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, les cliniques de dépistage sont utilisées à la moitié de leur capacité.

PHOTO : RADIO-CANADA / IVANOH DEMERS

Thomas Gerbet

Publié à 5 h 56

Dans le réseau de la santé montréalais, plusieurs ont sursauté, mardi, en entendant le premier ministre annoncer le déploiement prochain de tests rapides et aléatoires dans les quartiers les plus touchés par la COVID-19. Ni la santé publique ni les CIUSSS n'ont été en mesure de nous dire de quoi il s'agit.

« Est-ce qu'ils vont arriver sur les terrains des gens pour les tester ou venir les voir dans la rue? » se demande le maire de la petite ville de Montréal-Est, Robert Coutu, dont la communauté est la plus frappée par le virus au Québec.

Montréal-Est rapporte autant de cas dans les 14 derniers jours que durant les 6 premiers mois de la pandémie. Un taux de contamination cinq fois plus élevé que la moyenne québécoise. « On n'est pas fiers », dit le maire.

Secteurs de l'île de Montréal les plus touchés par la COVID

Arrondissement ou ville liée	Taux de cas pour 100 000 habitants (dans les 14 derniers jours)
Montréal-Est	1 013
Saint-Léonard	942
Montréal-Nord	909
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	769
Hampstead	746
Ahuntsic–Cartierville	734
Anjou	682
Saint-Laurent	633
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	613
LaSalle	593

Source: Santé publique de Montréal



Dès lundi, le ministère de la Santé ouvrira une clinique de dépistage au centre récréatif de Montréal-Est dans laquelle seront déployés des tests conventionnels, mais aussi des tests rapides.

Mardi, le premier ministre François Legault a surpris les intervenants sur le terrain en annonçant que « des tests aléatoires rapides » pourraient être réalisés dans les quartiers les plus touchés de l'île de Montréal.

« C'est possible, dans les prochains jours, qu'on demande d'aller vous faire tester, même si vous n'avez pas de symptômes, avec des tests rapides ou des tests réguliers. »

— François Legault, premier ministre du Québec, le 19 janvier

Ni la santé publique de Montréal ni les CIUSSS du Nord et de l'Est n'ont été en mesure de nous dire en quoi consistent des tests « rapides et aléatoires ».

Selon quatre sources, les responsables ont tous appris cette intention en direct à la télévision, mardi, et ils n'étaient pas plus informés jeudi soir.

« C'est vraiment choquant que le premier ministre fasse des annonces sans se coordonner avec le terrain », lance la porte-parole libérale en matière de Santé, Marie Montpetit.

Dépistage sous-utilisé

Un des objectifs du gouvernement est d'augmenter le nombre de tests jusqu'à la capacité de 40 000 par jour. Au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, les cliniques de dépistage sont utilisées à la moitié de leur capacité.

Il faut aussi réduire le temps que les gens attendent avant de se faire dépister. « Plus la détection est rapide, plus l'isolement des cas positifs est rapide et plus on limite la contagion », a dit François Legault.

Selon un sondage réalisé par le CIUSSS, un habitant du nord de l'île de Montréal sur deux ne sait pas où aller ou comment faire pour se faire dépister.

Le déploiement des tests rapides va commencer



Le ministre de la Santé Christian Dubé justifiait depuis deux mois le fait de ne pas encore utiliser les centaines de milliers de tests rapides dont il dispose.

PHOTO : LA PRESSE CANADIENNE / RYAN REMIORZ

Une chose est sûre : Québec s'apprête à déployer massivement des tests rapides dans la province, à commencer par les points chauds de Montréal et Laval.

Ces tests sont semblables aux prélèvements conventionnels, mais c'est leur résultat qui vient beaucoup plus vite. Leur fiabilité est toutefois plus faible, c'est pourquoi ils seront utilisés de façon « complémentaire ».

« Une directive sera acheminée à travers le réseau prochainement afin de baliser l'utilisation prudente de ces tests au Québec. »

— Marjaurie Côté-Boileau, attachée de presse du ministre de la Santé du Québec

À Montréal, déjà deux cliniques de dépistage, de Saint-Léonard et Hochelaga-Maisonneuve, disposent de tests rapides. Ils seront aussi déployés à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, en difficulté, dans le cadre d'un projet pilote.

Les tests rapides seront aussi utilisés au cours des prochains jours à l'école Calixa-Lavallée, de Montréal-Nord. Il s'agit aussi d'un projet pilote.

Le ministère de la Santé précise que les discussions continuent avec le réseau au sujet de l'utilisation de ce type de tests dans les écoles.

Il manquait de réactifs pour utiliser les tests rapides



Analyse d'un test de dépistage rapide

PHOTO : CBC / ROBERT SHORT

Depuis deux mois, Québec était pressé par l'opposition d'utiliser les plus d'un million de tests rapides qui dorment dans des entrepôts après leur livraison par le gouvernement fédéral.

« Là, on a trouvé des endroits où c'était approprié de le faire », a expliqué le ministre de la Santé Christian Dubé, jeudi. « On a reçu les réactifs pour le faire », a-t-il ajouté.

« Effectivement, nous avons reçu des quantités importantes de réactifs nécessaires à l'utilisation des tests rapides dans les derniers jours. »

— Marjaurie Côté-Boileau, attachée de presse du ministre de la Santé du Québec

Le cabinet du ministre assure que « l'utilisation prudente des tests rapides au Québec n'a pas de lien avec le nombre de réactifs que nous avons de disponibles ».

Thomas Gerbet





COVID-19: des hospitalisations en baisse contrairement aux nouveaux cas

Par: Martin Nolibé

Les nouveaux cas de COVID-19 sont à la hausse pour la deuxième journée consécutive au Québec avec 1624 infections en 24 heures. La province reste tout de même bien en deçà des chiffres des dernières semaines.

Le bilan de la COVID-19 dans la province s'élève désormais à 248 860 personnes infectées depuis le début de la pandémie, dont 221 327 sont considérées comme rétablies.

Montréal continue d'enregistrer le plus gros des nouveaux cas avec 679 depuis 24 heures. Les autres régions les plus touchées sont la Montérégie avec 254, la région de Laval avec 145 cas suivi des Laurentides avec 134 cas.

Les hospitalisations ont diminué de 14 en 24 heures pour un cumul de 1453. Du côté des soins intensifs, le nombre de personnes reste stable pour un cumul de 216 personnes.

Le Québec enregistre 66 décès supplémentaires, dont 22 sont survenus dans les dernières 24 heures, 39 entre le 14 et le 19 janvier, 4 avant le 14 janvier et 1 à une date inconnue. Le bilan humain de la COVID-19 au Québec s'élève à 9273 décès depuis le début de la crise sanitaire, un décès ayant été retiré du compte car non attribuable à la COVID-19 après enquête.

Les prélèvements s'élèvent pour la date du 19 janvier à 32 845 pour un total de 5 533 972 tests.

Au 19 janvier, 10 207 doses ont été administrées pour un total de 174 260 personnes vaccinées contre la COVID-19 dans la province.

1141 écoles avec cas actifs de COVID-19 au Québec

Avec la rentrée des élèves, le Ministère de l'Éducation a mis à jour ses données concernant les infections dans le milieu scolaire pour la date du 19 janvier. Les cas positifs confirmés et actifs sont en légère baisse avec 1904 cas dans le réseau scolaire de la province (1535 élèves et 369 membres du personnel).

Ainsi, sur les 3020 cas positifs rapportés au 18 janvier, 1116 sont rétablis et de retour à l'école. 364 classes sont actuellement fermées pour cause d'une infection de COVID-19 soit une hausse de 45 depuis la veille.

Depuis le 5 janvier 2021, 1159 écoles ont rapporté un ou des cas positifs de COVID-19 au sein de leur établissement. 18 écoles ne présentent plus de cas actifs depuis 14 jours et sont retirées du compte. Le nombre d'écoles ayant au moins un cas positif actif augmente de 25 et passe à 1141 écoles.

leNouvelliste

Le dossier du CSAD sera réglé par une entente à l'amiable

BRIGITTE TRAHAN
Le Nouvelliste

Trois-Rivières — Le dossier du Centre sportif Alphonse-Desjardins serait sur le point de faire l'objet d'un règlement à l'amiable par une entente sans procès et sans admission de faits, de droit ou de responsabilité selon ce qu'indique le procès-verbal d'une réunion extraordinaire tenue par le conseil d'administration du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy le 7 décembre dernier.

Lors de cette rencontre, le président et le directeur général du CSS ont été autorisés à signer les documents nécessaires à cette démarche. «L'entente n'est pas finalisée», précise la porte-parole du CSS, Anne-Marie Bellerose. Le Centre de services scolaire publiera un communiqué de presse lorsque l'entente sera signée», dit-elle.

On risque donc de ne jamais savoir qui paiera quoi ni de connaître les tenants et aboutissants de cette longue saga qui a débuté en 2014 puisque l'entente en question sera confidentielle.

Comme l'indique le procès-verbal, en effet, «cette entente, la transaction et tout document devant donner effets aux présentes sont confidentiels et ne peuvent être rendus publics sauf en cas d'une disposition législative à l'effet contraire ou advenant une ordonnance d'une cour de justice ordonnant sa communication».

Le procès-verbal indique que l'entente porte sur les recours judiciaires intentés par Jean-François Picard, ancien directeur général du CSAD, Michel Morin, ancien directeur général de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy et Morin Cadieux SENC, sa société de gestion, contre le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

Michel Morin réclamait 1,1 M\$ en alléguant des propos diffamatoires à son endroit et Jean-François Picard, 765 000\$ pour allégations tendancieuses, malicieuses et mensongères à son endroit.

L'entente, toujours selon le procès-verbal, touche aussi les procédures intentées parallèlement par le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy et le Complexe multidisciplinaire les Estacades contre Michel Morin et al.

On se rappellera qu'en 2016, la Commission scolaire du Chemin-du-Roy réclamait plus de 1,5 M\$ à Michel Morin, Jean-François Picard, Michel Montambeault (ancien directeur adjoint), Steven Bélanger (l'ancien comptable du CSAD) et la firme Morin Cadieux SENC pour des montants versés à titre d'honoraires professionnels et de frais reliés à la phase 5 du CSAD.

Elle réclamait aussi plus de 2,5 M\$ à Michel Morin Jean-François Picard et Michel Montambeault pour les frais de financement additionnels assumés par la Commission scolaire en raison des dépassements de coûts de construction.

Le Complexe multidisciplinaire des Estacades, lui, exigeait également plus de 1,1 M\$ à Michel Morin, Jean-François Picard, Michel Montambeault, Steven Bélanger et la firme Morin Cadieux SENC pour la perte de revenus pour les exercices financiers de 2011-2012 et 2012-2014.

Finalement, 200 000 \$ étaient aussi demandés aux mêmes défendeurs pour les importants troubles et inconvénients subis.

Rappelons que le procès entre les parties devait se tenir cette année.

En 2018, la Commission scolaire avait reçu l'ordre du tribunal d'assurer les frais de défense de ses trois employés. Le jugement avait été porté en appel, mais la CS avait à nouveau été déboutée.

Cette saga a débuté en 2014 alors que la CS du Chemin-du-Roy avait admis avoir englouti pas moins de 600 000 \$ par année dans la gestion du CSAD. Le rapport

du vérificateur général sur cette affaire soulignait aussi que les trois premières phases du CSAD avaient fait l'objet d'un dépassement de coûts de quelque 10 M\$.

Le CSAD, au départ, devait s'opérer à coût nul. Or, le projet est finalement devenu un véritable gouffre financier, ce qu'il est toujours aujourd'hui.

En 2017, la Commission scolaire lançait un cri du cœur et demandait à la Ville de Trois-Rivières de payer «sa juste part» pour financer le CSAD car l'infrastructure avait généré à elle seule un déficit de 4,2 M\$ pour l'année 2016-2017.

Pour l'exercice financier 2018-2019, le dossier du CSAD représentait un boulet récurrent de 700 000 \$ à lui seul. Il y a un an, le directeur général du CSS, Luc Galvani, faisait part d'un espoir de faire évoluer ce dossier avec la Ville de Trois-Rivières et annonçait qu'on s'approchait d'une solution finale. Anne-Marie Bellerose indique que ces démarches ont été ralenties par la crise sanitaire de la COVID-19 et que le CSS espère pouvoir les relancer au printemps.

Le porte-parole de la Ville, Guillaume Cholette-Janson, a confirmé au Nouvelliste que «les échanges ont été interrompus par la COVID en mars dernier, mais la volonté de trouver une solution qui profiterait aux deux parties est toujours présente», dit-il.

Les conclusions du VGQ, en 2014, étaient que le CSAD avait été mal administré. La Commission scolaire avait alors été pointée du doigt pour son laxisme. En mai de cette année-là, le directeur général du CSAD, Jean-François Picard, avait remis sa démission pour s'en aller dans le secteur privé.

Notons qu'entre 2016 et 2019, le CSS du Chemin-du-Roy a déboursé près de 1 million \$ en honoraires judiciaires dans cette affaire. Le ministère de l'Éducation lui avait versé une aide de près de 400 000 \$ pour absorber ses dépenses.

laTribune

Les syndicats de l'enseignement haussent le ton

CORALIE BEAUMONT

La Tribune

Un front syndical a manifesté jeudi midi devant le bureau de la députée caquiste de Saint-François Geneviève Hébert. Près d'une trentaine de militantes et de militants des syndicats des secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur de la région de l'Estrie, affiliés à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), ont ainsi clamé leur indignation par rapport à leurs conditions de travail. Le message des manifestants au gouvernement est clair : « il faut que ça change, maintenant! »

La députée de Québec Solidaire Christine Labrie était également présente pour apporter son soutien aux manifestants. « Je suis derrière eux, car je sais qu'ils se battent pour nos services publics et je pense que beaucoup de parents aussi ». Mme Labrie est d'avis que « le réseau de l'éducation est vraiment au bord du précipice en ce moment. Il y a une pénurie de main-d'œuvre importante. Pas seulement des enseignants, mais aussi des surveillants, du personnel de garde, des chauffeurs d'autobus, des orthopédagogues... Il en manque partout! Ça doit changer, sinon on ne sera pas en mesure d'offrir des services aux élèves ».

Investir pour les élèves

Pour Vincent Dufresne, président du syndicat du personnel de soutien du Cégep de Sherbrooke et l'un des organisateurs de la manifestation, il est important de réinvestir dans l'éducation et dans l'enseignement supérieur pour maintenir le personnel en poste.

Pour sa part, Martin Côte, président du Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation de l'Estrie, pense qu'il est important d'augmenter les services pour les élèves. Il explique qu'il manque de nombreux professionnels dans le réseau public, notamment en orthophonie ou en psychologie, ce qui empêche d'intervenir efficacement auprès des élèves. « Le ministre dit que l'éducation est une priorité. Pour arriver à cela, on veut qu'il rajoute des professionnels dans le système. On pense aux élèves avant tout ».

Richard Bergerin, le président du syndicat de l'enseignement de l'Estrie, cite comme préoccupations de ses membres l'amélioration de la composition de la classe et des services aux élèves en difficulté, un meilleur soutien

pour les jeunes qui commencent dans la profession, un allègement de la tâche et une amélioration des conditions salariales. « Si on veut une profession forte et des services éducatifs de qualité, il est temps que le gouvernement investisse dans l'enseignement au Québec », précise-t-il. Il rappelle que les enseignants au Québec sont les moins bien payés au Canada, « et de loin! »

Le président du syndicat des employés manuels du Centre de service scolaire de la région de Sherbrooke, Benoit Rouillard, était également sur place pour représenter ses membres qui s'occupent de l'entretien ménager et mécanique des bâtiments. Aux prises avec une importante pénurie de main-d'œuvre, M. Rouillard revendique une amélioration des conditions de travail. « Pour 15 000 élèves et 5000 employés, l'entretien de la ventilation ou encore la désinfection repose sur les épaules d'environ 130 membres », explique-t-il. « Les gastros, les rhumes... on pourrait aider le système de santé en désinfectant mieux nos bâtiments. Moins de gens malades, moins de gens dans les hôpitaux! Il faut investir dans la prévention et non après que le mal soit fait », ajoute-t-il.

Menace de grève

« On a obtenu notre mandat de grève cette semaine. Ce qu'on a entendu, c'est vraiment un cri du cœur. Les gens ne sont pas fâchés, ils sont épuisés. Ils sont plus capables de continuer avec les conditions de travail qu'ils ont présentement », explique Renée Bibeau, la présidente du Syndicat du personnel technique et administratif du CSSRS.

Les représentants syndicaux se disent déterminés à faire avancer leur cause et ils iront jusqu'à la grève si cela est vraiment nécessaire. Mme Bibeau confie ne pas souhaiter en arriver là. « C'est pour cela qu'on demande aussi à la population de nous soutenir, de mettre la pression sur le gouvernement pour qu'il s'associe avec nous, qu'on trouve des solutions et qu'on évite la grève! » Martin Côté, président de la SPPEE, abonde en ce sens, « on veut montrer à la population que cela n'avance pas. On a cœur l'éducation alors la grève c'est un peu par dépit, ce n'est pas notre premier choix ».

laTribune

Un nouveau programme environnemental offert en Estrie

VIATKA SUNDBORG

La Tribune

Le programme Carbone Scol'ERE est dorénavant offert en Estrie afin de venir en aide à la lutte aux changements climatiques. Ce programme s'adresse tant aux élèves de niveau primaire qu'aux organisations, qu'à l'ensemble des citoyens de la région.

Ce programme comprend deux volets soit « Je m'engage » et « Je compense ». Le premier volet propose une démarche éducative clé en main pour les écoles. Le second offre aux citoyens un moyen de compenser leur émission de carbone via l'achat de carbones éducatifs.

Les élèves de la 4e à la 6e année du primaire seront invités à participer à cinq ateliers liés à trois grands thèmes : la consommation, l'énergie et le transport ainsi que les matières résiduelles. L'apprentissage est fait par le biais d'un portail web sécurisé comprenant entre autres des capsules vidéos, une plateforme de messagerie, des blogues et de nombreux défis à réaliser. Le programme peut être aussi fait de façon hybride, qui permet d'alterner entre le présentiel et la visioconférence tout en respectant les mesures de distanciation sociale

« Entre 2010 et 2020, ce sont 858 classes réparties dans 14 régions administratives du Québec qui ont complété le programme Carbone Scol'ERE, permettant à 18 657 jeunes d'être sensibilisés aux enjeux climatiques. Grâce au programme, 75 504 nouvelles habitudes écoresponsables ont été adoptées par les jeunes et leur famille, permettant ainsi de créer 70 534 Crédits carbone éducatifs », explique l'organisation par voie de communiqué.

Trois organismes de la région assurent le développement de ce projet en région soit le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE), le Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE) et Technoscience Estrie. Ceux-ci unissent leurs forces à titre d'organismes de formation accrédités (OFA) pour mener à bien ce projet.

« Nous sommes très heureux de déployer le projet Carbone Scol'ERE en Estrie en collaboration avec trois organismes dynamiques et mobilisés que sont le CREE, GUEPE et Technosciences. Nous vous invitons à rester attentifs au courant des prochains mois, les élèves vous

inviteront à relever des défis de réduction de GES dans vos familles », conclut Charles-Hugo Maziade, directeur de la Coop FA.

leDroit

Plomb: le quart des points d'eau des écoles primaires du CSSCV non conformes

BENOIT SABOURIN
Le Droit

Le quart des points d'eau se trouvant dans les établissements primaires du Centre de services scolaire au Coeur-des-Vallées (CSSCV) ont un taux de concentration en plomb surpassant la nouvelle limite de 5 microgrammes par litre ($\mu\text{g}/\text{l}$) établie par Santé Canada.

C'est ce que révèle les données dévoilées par le CSSCV émanant d'une vaste analyse effectuée l'automne dernier dans les 16 écoles primaires du territoire.

Si le ministère de l'Éducation du Québec a demandé aux Centres de services scolaires de la province de tester seulement les points d'accès à l'eau potable pour consommation, le CSSCV a procédé à l'analyse de la totalité de tous les points d'eau de ses écoles primaires, y compris les lavabos de salle de bain. Au total, 541 lieux, dont 326 buvettes, ont subi des tests afin d'y déceler la présence de plomb.

Au final, les échantillons prélevés ont démontré que 25% des fontaines et robinets des écoles primaires du CSSCV n'étaient pas conformes aux nouvelles normes de Santé Canada. Le quart des points d'eau analysés ont démontré une limite entre 5,1 et 14 microgrammes de plomb par litre d'eau.

Dans la majorité des cas, la teneur en plomb diminue lorsqu'on laisse l'eau couler durant une minute, ont démontré les tests.

Dès que le CSSCV a obtenu les résultats de ses analyses, des affiches invitant les élèves et le personnel à patienter avant de consommer l'eau des buvettes ou des robinets ont été installées aux endroits ciblés, assure-t-on au CSSCV.

Trois points d'eau, qui étaient des éviers non accessibles pour de l'eau potable, ont pour leur part dû être condamnés à la suite de l'étude.

« La large majorité des problématiques constatées, c'est pour des faibles seuils. »

— Jasmin Bellavance, directeur des communications du

CSSCV

Des correctifs apportés d'ici la fin 2021

Des travaux devront maintenant être effectués dans l'ensemble des 16 établissements primaires du territoire du Centre de services scolaires afin de rendre conforme les buvettes et robinets qui ne répondent pas au seuil exigé par Santé Canada qui était auparavant fixé à 10 microgrammes par litre ($\mu\text{g}/\text{l}$).

Le CSSCV espère avoir terminé les correctifs nécessaires d'ici la fin de l'année 2021.

«La large majorité des problématiques constatées, c'est pour des faibles seuils. C'est sûr que là où il y a des dépassements importants, ce sont des travaux qui vont être réalisés dans un échéancier plus court que là où on dépasse légèrement», explique Jasmin Bellavance, directeur des communications de l'organisation.

Yannick Lyrette, directeur des ressources financières au CSSCV, souligne que les résultats obtenus lors des tests laissent entendre que les travaux qui devront être faits dans les différentes écoles ne seront pas majeurs.

«Selon ce qu'on a pu observer avec les tests, ça nous indique que la problématique est plus locale et qu'elle ne provient pas de l'entrée d'eau principale. Quand on voit que le premier jet n'est pas correct, mais que l'écoulement corrige le niveau de concentration de plomb, c'est un très bon indicateur que nous n'avons pas une généralisation dans les conduits», précise ce dernier, ajoutant que la moyenne d'âge des bâtiments du CSSCV est de 68 ans.

Le même exercice a été réalisé dans les cinq écoles secondaires du territoire et dans les autres édifices de l'organisation. Ces derniers résultats devraient être dévoilés publiquement en mars, lors de la prochaine réunion du conseil d'administration du CSSCV.

leNouvelliste

Grève en vue pour le personnel de soutien scolaire de la Riveraine

MATTHIEU MAX-GESSLER

Le Nouvelliste

Trois-Rivières — Les employés de soutien scolaire du Centre de services scolaire de la Riveraine ont voté la tenue de cinq jours de grève, lors d'une assemblée générale, cette semaine.

Dans un communiqué envoyé jeudi soir, le Syndicat du soutien scolaire de la Riveraine (CSQ) a indiqué que ses membres ont voté à 70 % pour la tenue de cette grève «équivalent à cinq jours», à déclencher «au moment jugé opportun».

Le Syndicat dit vouloir ainsi exprimer son mécontentement face au déroulement des négociations dans le secteur public et aux offres du gouvernement qu'il juge «insultantes». Sa présidente, Claire Blondin, a par ailleurs rappelé la précarité dans laquelle vivent les employés de soutien scolaire.

«Qui peut vivre aujourd'hui avec un poste de 10 ou 15 heures par semaine? Il faut que ça change maintenant», a-t-elle indiqué.

Le Syndicat rappelle également qu'en novembre dernier, l'Institut de la statistique du Québec rapportait que la rémunération globale des employés de l'État québécois accuse un retard de 9,2 % par rapport aux autres salariés du Québec.

D'autres syndicats affiliés à la CSQ doivent également tenir des votes de grève d'ici la fin janvier.

Des bris de services sont à craindre dans les CPE, dit leur association

VINCENT LARIN

Jeudi, 21 janvier 2021 17:10

MISE À JOUR Jeudi, 21 janvier 2021 17:10

Le manque de personnel exacerbé par la pandémie fait craindre des bris de services dans plusieurs centres de la petite enfance (CPE) de la province.

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) demande donc au ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, de mettre en place rapidement un programme de formation travail/étude pour recruter rapidement du nouveau personnel.

Depuis le début de la crise sanitaire en mars dernier, pas moins de 1239 éducatrices ont quitté le réseau des CPE, selon un sondage mené auprès des membres de l'Association l'automne dernier.

Déjà, les effets se font sentir sur le terrain, affirme sa présidente, Geneviève Bélisle, en donnant en exemple le cas d'un centre en Abitibi-Témiscamingue, le CPE Vallée des loupiots de Val-d'Or, où deux groupes ont dû être fermés pendant deux semaines l'automne dernier faute de personnel.

«Je ne vous cacherais pas que de plus en plus de nos membres nous appellent pour nous dire qu'ils sont obligés de faire des bris de services, qu'ils ont des éducatrices spécialisées qui sont parties, qu'ils ne peuvent pas offrir l'accompagnement individualisé pour les enfants avec des besoins», a-t-elle indiqué jeudi.

«Le problème est plus criant là où les taux de chômage sont très bas, comme en Abitibi-Témiscamingue. On regarde aussi la région de Québec qui est problématique, l'Estrie», a expliqué Geneviève Bélisle.

Les enjeux de recrutement sont aussi importants dans certaines régions où aucune formation ne se donne à l'heure actuelle, comme sur la Côte-Nord par exemple.

Selon elle, le manque criant de personnel dans le réseau scolaire pose aussi problème pour les centres de la petite enfance puisque les deux domaines se «cannibalisent».

«Considérant que les salaires sont plus intéressants dans le réseau scolaire, bien, on a perdu beaucoup d'éducatrices qui sont allées dans le réseau scolaire, et ça, c'est nouveau», a affirmé Geneviève Bélisle.

Selon un sondage de l'AQCPÉ mené auprès de ses membres l'automne dernier, il faudra recruter environ 4000 éducatrices d'ici deux ans pour maintenir les services dans le réseau des CPE. Tout cela sans compter les quelque 2365 effectifs qui seront nécessaires pour les nouvelles places que Québec souhaite développer.

leNouvelliste

Le Collège Marie-de-l'Incarnation se dote d'un local de pédagogie

MATTHIEU MAX-GESSLER

Le Nouvelliste

Trois-Rivières – Le Collège Marie-de-l'Incarnation, à Trois-Rivières, s'est doté d'un local de pédagogie innovante, destiné à favoriser l'innovation pédagogique de ses enseignants ainsi que la créativité et les diversités d'apprentissages de ses élèves.

Le local, baptisé LA RUCHE, est divisé en six zones, aménagées avec des fauteuils du genre Bean Bag pour se décontracter, des tables hautes où les élèves pourront écrire seuls ou à deux, une grande table qui peut être subdivisée en trois, une table de ping-pong sur mesure, un divan modulaire pour les discussions et les débats, ainsi qu'un mur blanc sur lequel les élèves pourront écrire leurs idées et résumer des notions en dessinant. Les élèves pourront ainsi essayer les différentes places disponibles dans le local et choisir celle qui lui convient le mieux.

LA RUCHE est également dotée d'un téléviseur intelligent de 65 pouces sur un support mobile, des armoires pour ranger le matériel et un évier, notamment pour respecter les mesures sanitaires. Le but de cet aménagement est de donner l'occasion aux élèves d'apprendre tout en étant confortablement installés.

Le local a été financé entièrement par la Fondation du Collège. Cette dernière a d'ailleurs permis à l'établissement de rénover sa cafétéria, son studio de cinéma et son école de danse. Une campagne de financement a également été lancée au cours des dernières semaines pour revitaliser les installations sportives de l'école.

«Offrir un environnement moderne et adapté aux besoins actuels des élèves leur permettra de s'épanouir dans la pratique d'activités physiques ainsi que de favoriser les saines habitudes de vie», indique le Collège dans un communiqué pour annoncer l'inauguration de LA RUCHE.

Quebec stays under 2,000 new cases

Record Staff

Quebec reported 1,624 new cases of COVID-19, bringing the total number of people infected to 248,860 since the beginning of the pandemic.

The data also reported 66 new deaths, bringing the total in the province to 9,273. The number of hospitalizations decreased by 14 compared to the previous day, for a cumulative total of 1,453. Among those, the number of people in intensive care remained stable at 216.

In the Estrie region, 59 new cases were confirmed yesterday, for a local total of 10,125. Five new deaths were reported in the region, bringing the total to 243. One occurred at CHUS Fleurimont, one was at Résidence Place Primèvère in Waterloo, one was from Résidence Haut-Bois in Sherbrooke, one was from a family-style residence in the Val Saint-François and one occurred within the community.

There are currently five elementary schools within the Eastern Townships School Board dealing with at least one Covid case: Drummondville, Heroes', Parkview, Sherbrooke and St-Francis Elementary.



French and English school unions gather to protest working conditions

By Michael Boriero - Local Journalism Initiative Reporter

Dozens of union members affiliated with the Centrale des syndicats du Québec (CSQ) gathered in protest outside of Coalition Avenir Québec MNA Geneviève Hébert's office Thursday afternoon.

The CSQ, which represents roughly 125,000 members in the education field, called on its unions in a show of solidarity. They are demanding the provincial government come back to the negotiation table to establish a new contract for educators and support staff.

With music blaring in the background, protesters lined King Street East, some waving blue flags with the Quebec Provincial Association of Teachers logo and others holding posters with the words "It has to change now!"

Members of the Appalachian Teachers' Association (ATA) were also present for the protest, having received an invitation to stand in line with their French counterparts. According to ATA Treasurer Martin Roberts, teachers are fed up with the current situation.

"The government said 'we're going to invest' but they haven't shown any investment whatsoever, so they went against their electoral promises about

CONT'D FROM PAGE 1
basically attracting teachers and so forth; things have gotten worse," said Roberts.

Work conditions have deteriorated over the last 10 years, he continued, not to mention Quebec pays its teachers the lowest wages in Canada. Teachers

have been stuck in contract negotiation limbo for over a year now, mainly due to the ongoing pandemic.

However, teachers' unions fought for better contracts before the COVID-19 outbreak. Overcrowded classrooms, lack of resources, teacher shortages and special needs programs have been neglected for years, Roberts said.

"We have integrated classrooms with no support, no resources, so when these children go through our system and can't read or write up to level, there's no wonder why, because we're stretched too thin," he said.

ATA Secretary April Blampied, who was also present for the protest, told The Record that Quebec's teacher shortage can be linked to back to university. The number of people seeking education degrees is dwindling, she said, and if they do get a degree, they leave the province.

Roberts added that a bit less than 30 per cent of Quebec education graduates leave for greener pastures within five years. The pair believes that this has a direct correlation to weak salaries. It also leaves a heavier burden on teachers currently in the system.

"They want to give us more hours in our workloads without bringing any money to the table, just putting more hours and more tasks," said Blampied. "Teachers are already burning out, they're burning out in such numbers that we have unqualified people teaching our classes."

Roberts added that the ATA, and other school unions, voted in favour of a five-day strike, but they don't want it to come to that. The goal isn't to inconvenience children or parents, he explained, but teachers' working



conditions are also students' learning conditions.

The problem is the Quebec government has failed to hear out any of the associations' recommendations during the pandemic. If push comes to shove, Roberts and his counterparts are prepared to use their mandated strike period.

"We're hoping that the government in the spring will be able to sign a contract that is win-win, win for the teachers, win for the kids and ultimately a win for the whole province," said Roberts.

Members of the Township Regional Union Support Staff, which represents school staff such as secretaries, day care supervisors, bus drivers, janitors, and lunch monitors, were also on hand. Sonia Labrie, the union's president, said it has been a struggle for many of her members.

" [T h e
g o v e r n m e n t]
doesn't want to
return to the

negotiation table,

they say they don't have money, but the money, at the end of the day, our demands were made before Covid," she said.

There are about 80 bus drivers in the Eastern Townships, Labrie said, but their demands are often ignored by the government. There aren't a lot of hours available for many support staff, she added, and now they've developed a worker shortage.

"There's a shortage of school support staff because these aren't full time jobs," said Labrie. "They don't have a salary, there aren't a lot of hours, so we're missing personnel and bus drivers."

She wants to make sure her members aren't forgotten in the contract negotiation process. Labrie is asking the government to increase hourly wages given to support staff and restructure their broken schedule bonuses. They also voted in favour of a strike, but prefer not to use it.

"If, for example, the government says we'll negotiate, we'll sit down, then we won't have a strike. We voted in favour of a five-day strike, but it doesn't mean we'll use it," Labrie said.



Troubles alimentaires, obésité et confinement

« Une bombe à retardement »



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

Dans une année « normale », quelque 110 patientes consultent à l'hôpital Sainte-Justine pour des troubles alimentaires. Au cours de la dernière année, elles ont plutôt été 220.

Lorsqu'elles viennent consulter le docteur Jean Wilkins à l'hôpital Sainte-Justine, à la fin de l'été, les deux sœurs ont perdu une cinquantaine de kilos chacune. Depuis le début du confinement, elles ont entrepris un programme d'activités physiques démesuré qui les amène notamment à faire plusieurs kilomètres de marche... dans leur maison.

Publié le 22 janvier 2021 à 5h00



KATIA GAGNON
LA PRESSE

À peu près à la même époque, un jeune se présente dans le bureau de la pédiatre Julie St-Pierre. Il est désespéré. L'adolescent, qui souffre d'obésité sévère, avait réussi à perdre près de 20 kg avant la pandémie. Il s'était découvert une passion pour le basket. Soumis au stress causé par la COVID-19, coupé de son sport, enfermé chez lui, il a mangé à en vomir. Il a repris 25 kg en trois mois.

À chaque extrémité du spectre, la pandémie et son corollaire, le confinement, ont fait exploser les problèmes dus au poids chez les adolescents. À Sainte-Justine, « on a doublé le nombre de cas » de jeunes patientes venues consulter pour troubles alimentaires, indique le docteur Olivier Jamouille, spécialiste en médecine de l'adolescence à Sainte-Justine.

Dans une année « normale », quelque 110 patientes viennent consulter. Au cours de la dernière année, on en a reçu 220, dit le D^r Jamouille. Le même phénomène a été documenté ailleurs au Canada, aux États-Unis et en Europe, précise-t-il.

Même portrait du côté de l'obésité. En temps normal, la D^{re} St-Pierre reçoit deux ou trois nouvelles demandes de consultation chaque semaine. « Et là, certaines semaines, j'en ai 20 ! », s'exclame-t-elle. Seulement depuis le 5 janvier, elle a reçu pas moins de 40 demandes de consultation. En pleine pandémie, les médecins de famille, dépassés par les jeunes patients qui venaient les consulter, lui ont d'ailleurs demandé d'organiser une formation sur la question de l'hyperphagie et de l'obésité.



PHOTO OLIVIER JEAN, ARCHIVES LA PRESSE

La D^{re} Julie St-Pierre

À l'hôpital Sainte-Justine, sa collègue Mélanie Henderson, pédiatre-endocrinologue, a également vu beaucoup plus de jeunes patients affligés par l'embonpoint depuis le début de la pandémie. « C'est une catastrophe, la pandémie, pour les jeunes en surpoids, dit-elle. On va se retrouver avec des problématiques majeures et on va avoir beaucoup de difficulté à se rattraper. On vient d'accélérer une situation qui était déjà fort problématique. Et on en verra les répercussions sur le long cours. »

La revue spécialisée *Obesity* a d'ailleurs mis en octobre un chiffre sur l'augmentation possible des cas d'obésité chez les jeunes. En extrapolant sur plusieurs mois l'augmentation généralement constatée par les spécialistes en matière d'obésité chez les jeunes lors des vacances d'été, on estime que globalement, la pandémie pourrait avoir fait augmenter de plus de 4 points de pourcentage le nombre de jeunes affligés par ce problème. Cela représenterait plus de deux millions d'enfants obèses de plus aux États-Unis.

« Cinq points de pourcentage d'augmentation, ça veut dire qu'on passe de 17 % des jeunes à 22 % des jeunes qui souffrent d'obésité aux États-Unis », explique Julie St-Pierre.

« Et si on reporte ça sur nos chiffres à nous, de 10 % des jeunes qui souffrent d'obésité au Québec, on passerait à 15 %. C'est significatif comme augmentation »

— La D^{re} Julie St-Pierre, pédiatre

Tout récemment, les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) des États-Unis estimaient, quant à eux, que 1,5 million d'enfants et d'ados souffrant d'obésité s'ajouteraient au tableau aux États-Unis à la suite de la pandémie. Le pays comptait déjà 13 millions d'enfants obèses.

L'« effet confinement »

Il y a bel et bien un « effet confinement » sur ces jeunes patients qui ont des problèmes de poids, qu'on parle d'anorexie ou d'obésité. « Le confinement a vraiment un effet catalyseur sur des ados fragiles engagées dans des activités de restriction, explique le D^r Jamouille. C'est vraiment un angle mort de la pandémie. »

Certains de ces cas sont d'ailleurs atypiques, observe-t-il. « Certaines s'en sont sorties très vite. Elles ont fait un trouble alimentaire rapide. On voyait très peu de ce genre de cas avant. Mais dans d'autres cas, c'est plus classique et le trouble s'est installé. »

« Certaines patientes m'ont dit : “J'avais tout à coup plus de temps pour me scruter”, note le docteur Jean Wilkins. Et il y a eu un certain isolement dans leurs chambres pour plusieurs ados », dit-il. Plusieurs patientes ont eu recours aux programmes d'exercices qu'on trouve facilement sur l'internet et qui peuvent se faire à l'intérieur d'un domicile ou même d'une chambre à coucher, note-t-il. « Certaines sont devenues accro à ces exercices. »

Facteur aggravant : plusieurs patientes qu'il a vues au cours de l'automne ont tardé à consulter à cause de la pandémie.



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

Le D^r Jean Wilkins

« Elles ont passé à travers beaucoup d'évaluations en télémédecine. Elles m'arrivaient souvent déjà sous médication. Bref, elles avaient franchi toutes les étapes de l'évaluation préalable sans trop se faire approcher. »

— Le D^r Jean Wilkins, fondateur du département de médecine adolescente de l'hôpital Sainte-Justine

La hausse des problèmes est également visible chez Anorexie et boulimie Québec (ANEB Québec). L'organisme enregistre deux fois plus de contacts avec des jeunes, par l'intermédiaire de son site de clavardage. « En six mois, on a fait plus que nos chiffres de l'année. C'est assez inquiétant et alarmant », dit Jérôme Tremblay,

coordonnateur clinique à l'ANEB Québec. « Dans un contexte où on a perdu le contrôle sur à peu près tout, des jeunes filles ont tenté d'en reprendre sur ce à quoi elles ont accès : leur corps. »

Le constat est le même chez les spécialistes qui traitent l'obésité. La perte d'une routine de vie, couplée à un temps d'écran décuplé, à la diminution des activités physiques et à la proximité du frigo familial, « ça a créé une bombe à retardement », résume la D^{re} St-Pierre. « C'est une tempête parfaite », renchérit la D^{re} Henderson.

« Pendant les confinements, il y a eu une désorganisation, une perte d'encadrement chez les enfants et aussi chez leurs parents. Les enfants ont été beaucoup livrés à eux-mêmes. Or, la routine est importante pour se sentir en sécurité. »

— La D^{re} Julie St-Pierre, pédiatre

« Un jeune qui a des tendances anxieuses et qui se retrouve dans un chaos familial, ça fait grimper le stress. Chez ceux qui ont une tendance à l'hyperphagie, il y a eu une hausse fulgurante du réconfort alimentaire », dit-elle.

Une récente étude américaine en arrive aux mêmes conclusions et a même cerné les aliments qui faisaient le plus souvent l'objet de fringales : chocolat, biscuits, crème glacée, bonbons. « On pouvait rajouter de 60 à 75 grammes de sucre par jour. Ces jeunes n'en sont plus à consommer 10 fois la quantité de sucre recommandé chaque jour, ils en sont à 20 ou 30 fois la quantité recommandée », souligne la D^{re} St-Pierre.

Des sondages réalisés par la Coalition poids ont également montré au printemps que le tiers des jeunes adultes estimaient s'alimenter moins bien depuis le début de la pandémie. En plus, la moitié des adolescents, sondés à l'automne, évaluaient que leur niveau d'activité physique avait diminué. « C'est inquiétant de se dire qu'il y a un tel chamboulement dans les habitudes de vie », conclut Corinne Voyer, porte-parole de la coalition.

Le suivi médical a également fait défaut, déplore Mélanie Henderson. Plusieurs programmes spécialisés ont dû cesser leurs activités, parce que les médecins étaient réquisitionnés pour donner un coup de main au réseau débordé à cause de la COVID-19. D'autres consultations ont dû se tenir en télémedecine. « Et prendre la pression artérielle d'un jeune qui a pris 15 kg en quelques mois, ça se fait mal en télémedecine... »

« Ça a vraiment frappé fort »

Jusqu'en mars, ça allait bien dans la vie de Marylou Maisonneuve. La jeune fille de 15 ans, suivie depuis 2018 pour un surpoids, avait la nette impression d'être sur la bonne voie. « On avait fait des progrès, ça avançait bien, on était sur un bon rythme. J'étais rendue à un poids satisfaisant. C'était *full* beau. »



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Marylou Maisonneuve, 15 ans, qui est suivie depuis 2018 pour un surpoids par la D^{re} Julie St-Pierre. Son cas s'est aggravé pendant la pandémie, comme c'est le cas pour de nombreux jeunes. Elle a fait des crises d'hyperphagie

majeures.

Et puis, la pandémie est arrivée. « Ça a vraiment frappé fort », résume Marylou.

De tempérament naturellement anxieux, la pandémie l'a beaucoup affectée, raconte-t-elle.

« Sur le plan émotif, ça m'a donné un choc. J'ai eu l'impression de me retrouver toute seule avec mes problèmes. Dans mon cas, l'anxiété a joué un grand rôle. »

— Marylou Maisonneuve, 15 ans, aux prises avec des crises d'hyperphagie

Ce stress supplémentaire s'est traduit par des crises compulsives d'hyperphagie.

« C'est un mécanisme que j'ai adopté depuis que je suis toute petite. Face au stress, je passe en mode compulsion. Mes crises sont incontrôlables. Et après, il y a la culpabilité qui embarque. C'est vraiment dur pour le moral. »

Pendant toute la pandémie, elle a gardé le contact avec sa pédiatre, la D^{re} Julie St-Pierre, souvent par téléphone. « C'est sûr qu'il va y avoir des trucs à rafistoler. »

Cela dit, depuis l'automne et la reprise de ses cours à l'école, les choses vont mieux, dit Marylou, qui est en quatrième secondaire et fréquente donc la polyvalente un jour sur deux. « Ça m'a fait du bien de retourner à l'école. J'aime ça, l'école, dit-elle. Pendant la pandémie, c'est comme si tout était sur pause, mais que nous, on avait dû continuer à vivre comme avant. On était tous un peu perdus. »

L'hyperphagie, qu'est-ce que c'est ?

C'est un trouble de la conduite alimentaire qui se caractérise par une surconsommation d'aliments. La relation entre l'hyperphagie et l'obésité a été mise en évidence au cours des dernières années.

Piscine de l'école Champagnat: De nouvelles expertises devront être effectuées

André Mercier

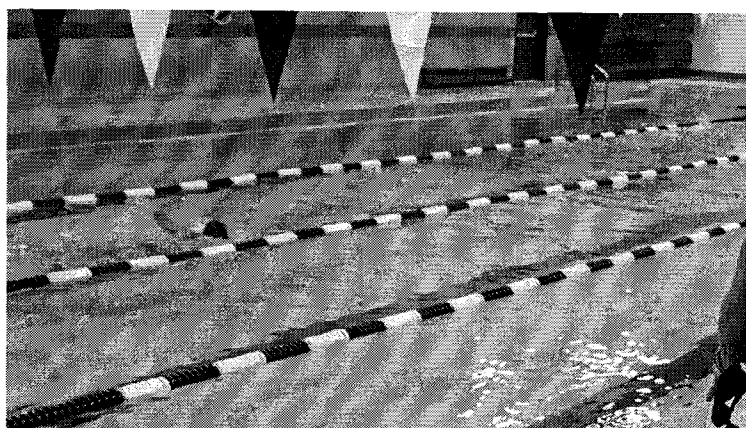


Photo Ville de La Tuque

Invité à commenter la situation qui prévaut actuellement en ce qui a trait à la piscine de l'école Champagnat.

Le directeur général de Ville de La Tuque, Marco Lethiecq, a mentionné que bien que le coût initial soit passé de près de 4 millions \$ à 1,1 million \$ pour la remettre en état, il faudra des analyses plus poussées avant de donner le feu vert au projet.

COVID-19 : 4 nouveaux cas dans les écoles de la Beauce

Par Salle des nouvelles



Photo: Archives

La Direction de la santé publique (DSP) a informé que quatre diagnostics de COVID-19 ont été confirmés pour les écoles de la Beauce.

Ainsi, on dénombre trois cas à l'école Roy et Saint-Louis de La Guadeloupe et un cas à l'école Saints-Anges. Aucun isolement supplémentaire n'a été demandé.

Les écoles et les centres demeurent ouverts pour les élèves qui ne sont pas en isolement et continuent d'appliquer toutes les mesures nécessaires pour éviter une nouvelle propagation.

[< ARTICLE PRÉCÉDENT](#)

ÉDITION DU VENDREDI 22 JANVIER 2021

[ARTICLE SUIVANT >](#)[< RETOUR](#)

Aa Aa



P.L. 59 : SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

C'EST UN PROJET PERFECTIBLE, CONVIENT LE MINISTRE BOULET

(LCP) Concernant le projet de loi 59, le ministre du Travail tente de rassurer chacun des intervenants à la consultation sur ce qui adviendra de leurs recommandations. « Je vais toujours prendre soin de le répéter, c'est un «projet» de loi. Je sais qu'il est perfectible et on va travailler en équipe avec les collègues pour le bonifier, pour faire en sorte qu'il soit le plus respectueux des intérêts de tout le monde », déclare Jean Boulet.

« Évidemment, des fois, les intérêts sont un peu polarisés, mais on va trouver des voies de passage. Moi j'en suis convaincu pour faire plus de prévention, pour mieux indemniser puis s'assurer d'avoir des

[VERSION CLASSIQUE](#)

pour mieux identifier, puis assurer le travail des travailleurs et des familles en santé au Québec, pour répondre aux besoins des entreprises et respecter les droits aussi des travailleurs et des travailleuses », ajoute-t-il.

Pour le groupe d'intérêts Manufacturiers et Exportateurs du Québec comme pour des groupes patronaux qui ont témoigné antérieurement en commission parlementaire sur le projet de loi 59 visant à moderniser le régime de santé et de sécurité du travail, il faut faciliter la vie de ceux qui font travailler les Québécois.

« Le Québec doit saisir cette occasion de modernisation pour offrir aux employeurs et aux travailleurs un régime de santé et sécurité au travail qui est compétitif avec ce qui se fait ailleurs au Canada, notamment en ce qui concerne les délais liés au retour au travail et les coûts générés. On doit également s'assurer de ne pas alourdir le fardeau administratif des entreprises manufacturières, surtout dans le contexte actuel », déclare Véronique Proulx, présidente-directrice générale de MEQ. L'organisme soulève des irritants quant aux communications entre les divers responsables relativement au retour au travail des employés.

Ainsi MEQ propose, dans le mémoire qu'il a déposé, 15 recommandations qui visent à opérer un changement de culture au sein de la CNESST en vue de favoriser un meilleur accompagnement des entreprises; agir dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre; s'assurer de ne pas alourdir le fardeau administratif des entreprises manufacturières; s'assurer de limiter les coûts additionnels pour les entreprises.

-30-



< ARTICLE PRÉCÉDENT

ÉDITION DU
VENDREDI 22 JANVIER 2021

ARTICLE SUIVANT >



< RETOUR

Aa Aa

**P.L. 59 : SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL**
NE PAS CONFONDRE «
RETRAIT PRÉVENTIF » ET «
ARRÊT DE TRAVAIL »

(LCP) Le ministre du Travail a soulevé des doutes, hier en commission parlementaire sur l'attitude des patrons qui sont placés devant des demandes de retraits préventifs faites par les futures mamans.

« Il y a comme une espèce de culture au Québec que le retrait préventif ça veut dire que tu ne peux plus travailler, alors que ça doit être considéré comme l'équivalent d'une demande de faire autre chose », dit-il.

VERSION CLASSIQUE

Dans le cadre de la consultation parlementaire sur le projet de loi 59 qui veut moderniser le régime de santé et de sécurité du travail, la Centrale des

contre et de sécurité du travail, le Centre des syndicats du Québec venait de lui réclamer plusieurs changements quant au retrait préventif.

« Seule une faible proportion d'employeurs applique le retrait préventif comme prévu, préférant réaffecter la travailleuse à d'autres tâches, qui ne comportent aucun risque. Sans incitatif pour corriger la situation, les employeurs réaménagent rarement ces postes de travail pour les rendre sécuritaires », explique la présidente Sonia Ethier.

La CSQ a donc notamment proposé de modifier la Loi sur la santé et la sécurité du travail afin d'ajouter, au contenu du programme de prévention, l'identification et l'analyse des risques pouvant affecter la santé de la travailleuse enceinte ou qui allaite.

Sonia Ethier a commencé sa prestation en commission parlementaire hier en saluant le courage du ministre du Travail pour avoir présenté un projet de loi 59 qui s'attaque à une réforme des lois du travail. Cela ne l'a pas empêché d'y apporter certaines critiques et des propositions d'amélioration. De son côté, Jean Boulet a salué le ton emprunté par la syndicaliste pour traiter de sa réforme et la qualité du mémoire qu'elle a défendu.

-30-

Réforme en santé-sécurité (PL-59) - La CSN exige des modifications en profondeur pour vraiment protéger tout le monde

NOUVELLES FOURNIES PAR

CSN →

Janv 21, 2021, 16:15 ET

MONTRÉAL, le 21 janv. 2021 /CNW Telbec/ - Dans un mémoire étoffé, présenté en commission parlementaire cet après-midi, la CSN exige une bonification importante du projet de loi 59 du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet. « Ça fait des dizaines d'années que la CSN demande une nécessaire révision des vieilles lois en santé-sécurité. Au nom de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs québécois, nous n'avons pas le droit de rater ce rendez-vous et de bâcler la réforme », martèle d'emblée Jacques Létourneau, président de la CSN.

La confédération reconnaît certaines avancées dans le texte déposé par le gouvernement de François Legault. Mais, elle dénonce aussi les importants reculs. « Au lieu d'étendre à tout le monde les succès enregistrés au fil des ans par les groupes prioritaires en matière de prévention -- comme dans le secteur de l'industrie lourde --, le gouvernement coupe dans leurs droits. C'est reçu comme une gifle », s'indigne Jacques Létourneau. En effet, dans ces milieux, PL-59 réduira les pouvoirs et le temps alloué aux représentants à la prévention pour procéder aux inspections et aux enquêtes.

En contrepartie, dans les milieux jugés à risque faible, comme l'éducation ou certains secteurs de la santé -- majoritairement féminins -- les minutes octroyées à la prévention seront nettement insuffisantes. La détermination des niveaux de risque doit d'être revue. « En ces

temps de pandémie, qui au Québec croit sérieusement que celles et ceux qui accompagnent les jeunes dans nos écoles ou qui soignent les patients dans nos hôpitaux sont à risque faible? C'est absurde », selon M. Létourneau.

L'épuisement professionnel : grand oublié de PL-59

Si les risques psychosociaux et le stress post-traumatique sont enfin reconnus, le projet de loi ne va pas assez loin en matière de santé psychologique. Rien n'est prévu concernant le « mal du siècle » : l'épuisement professionnel. On sait que cette forme d'épuisement résulte souvent d'une organisation du travail déficiente ou de pratiques de gestion malsaines. Le gouvernement doit adapter sa réforme pour reconnaître cette réalité.

Accroissement inquiétant des pouvoirs de la CNESST

La CNESST disposerait d'un pouvoir réglementaire additionnel pour restreindre les soins et les moyens à déployer afin de permettre la réadaptation entière d'une ou d'un accidenté-e du travail. Cette mesure ouvre-t-elle la porte à la réalisation d'économies sur leur dos?

Aussi, PL-59 apporte des changements qui affectent particulièrement le retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite. Le gouvernement veut-il limiter la portée de cette avancée pour les femmes en restreignant les risques pour lesquels le retrait préventif serait applicable? Il faut rappeler que cette mesure permet de prendre acte des risques du milieu de travail et de s'y attaquer. Ce qui en fait une mesure de SST essentielle et non une mesure sociale, comme le prétendent certains employeurs.

Mobilisation et campagne publicitaire

La CSN et ses organisations affiliées partout au Québec réclament une bonification importante du PL-59. « Nos membres se mobilisent pour que le Québec cesse d'être dernier de classe en santé-sécurité au travail. La réforme aura un impact majeur sur la vie des travailleuses et des travailleurs. Le gouvernement serait irresponsable d'en oublier en chemin », conclut Jacques Létourneau.

La CSN a créé le site SSTvraiment.org afin de vulgariser et d'expliquer comment la réforme du gouvernement doit être bonifiée afin de vraiment protéger tout le monde. Une vaste campagne publicitaire dans chaque région du Québec est également en cours afin de sensibiliser les travailleuses et les travailleurs québécois aux manquements de cette réforme.

- À propos -

Fondée en 1921, la CSN regroupe 300 000 travailleuses et travailleurs des secteurs public et privé, et ce, dans l'ensemble des régions du Québec.

SOURCE CSN

Renseignements: Pour entrevue ou information : Consultez le site SSTvraiment.org; Martin Robert, 514 377-6985, martin.robert@csn.qc.ca

Liens connexes

<https://www.csn.qc.ca/>



< ARTICLE PRÉCÉDENT

ÉDITION DU VENDREDI 22 JANVIER 2021



ARTICLE SUIVANT >



< RETOUR

Aa Aa



P.L. 59 : SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

QUATRE ASSOCIATIONS PATRONALES RÉCLAMENT DES CHANGEMENTS IMPORTANTES

(LCP) L'Association des professionnels de la construction et de l'habitation, l'Association de la construction, l'Association des constructeurs de routes et grands travaux et l'Association des entrepreneurs en construction ont déposé un mémoire commun devant la Commission de l'économie et du travail afin de commenter le projet de loi 59, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail.

Tout en saluant la volonté et les efforts du législateur visant à moderniser le régime québécois de santé et sécurité du travail, les organisations

VERSION CLASSIQUE

souhaitent remettre en question certaines dispositions en lien avec le droit de gérance des employeurs, qui éloignent ceux-ci de leurs responsabilités et qui leur font assumer des frais hors de leur contrôle ainsi qu'un fardeau administratif important et jugé inutile.

On estime que l'ajout d'un représentant à la santé et sécurité (RSS), désigné parmi les travailleurs et sans lien de subordination avec l'employeur, ne constitue pas une solution fonctionnelle, surtout pour les plus petits chantiers de construction, lesquels observent un fort taux de roulement des travailleurs.

«Plus de temps sera consacré à trouver le prochain RSS qu'à gérer efficacement la sécurité de nos travailleurs. Par ailleurs, les associations craignent que la désignation d'un intervenant parmi les travailleurs, selon la formule proposée, mène à des situations conflictuelles de relations du travail, le tout sous le prétexte de la santé et sécurité», déplore-t-on.

Les patrons craignent que cet enjeu ne serve de monnaie d'échange du côté syndical lors de négociations pour d'autres enjeux qui n'ont rien à voir avec la sécurité des employés. De plus, l'intervention du représentant risque d'être un prétexte d'intervention du camp syndical. Pierre Hamel, directeur des Affaires juridiques et gouvernementales de l'ACQ, souhaite le développement d'une culture de prévention plutôt que de dénonciation.

-30-



Par Maxime Grondin

Carbone Scol'ERE : sensibiliser les jeunes de l'Estrie aux changements climatiques



Photo fournie

Déjà déployé dans plusieurs régions du Québec, trois organismes collaborent afin de piloter le programme Carbone Scol'ERE au sein des écoles primaires en Estrie. En mettant en place ce projet, ils souhaitent agir concrètement dans la lutte aux changements climatiques à une échelle locale.

Il s'agit de trois organismes de formation accrédités (OFA) qui travaillent sur cette initiative. Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE), le Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE) et Technoscience Estrie unissent leurs forces pour permettre aux élèves de quatrième à la sixième année de participer à ce programme.

Ces derniers pourront ainsi devenir plus sensibles sur la question. Ils seront également mieux outillés pour adopter de meilleures habitudes afin de réduire leur consommation de carbone avec leurs familles.

Développé par la Coop FA, Carbone Scol'ERE est une initiative éducative qui vise à engendrer des changements comportementaux durables dans le cadre de l'atténuation des changements climatiques.

Actuellement actif à travers le Québec ainsi qu'en France, les écoles, les citoyens, les organisations et les entreprises peuvent s'impliquer.

« Nous sommes très heureux de déployer le projet Carbone Scol'ERE en Estrie en collaboration avec trois organismes dynamiques et mobilisés que sont le CREE, GUEPE et Technosciences. Nous vous invitons à rester attentifs au courant des prochains mois, les élèves vous inviteront à relever des défis de réduction de GES dans vos familles », mentionne Charles-Hugo Maziade, directeur de la Coop FA.

Plusieurs formules

Durant les cinq ateliers auxquels participent les jeunes du programme, trois grands thèmes sont abordés : la consommation, l'énergie et le transport ainsi que les matières résiduelles. En 10 heures d'ateliers et d'activités éducatives en science et technologie, les élèves sont invités à adopter de nouvelles habitudes de vie écoresponsables avec leur famille.

Afin de satisfaire les mesures sanitaires en place, les rencontres se feront en alternance. Pour certains, se sera en présentiel et, pour les autres, en mode virtuel lors d'un atelier. Le suivant, se sera l'inverse.

À cela s'ajoute un volet de compensation carbone volontaire adressé aux organisations, aux organisateurs d'événements et à la population en générale, générant ainsi des Crédits carbone éducatifs. L'ensemble des revenus de cette compensation est injecté dans le programme éducatif pour sensibiliser toujours plus de jeunes.

Entre 2010 et 2020, 858 classes réparties dans 14 régions administratives du Québec ont complété le programme Carbone Scol'ERE. 18 657 jeunes ont pu être conscientisés aux enjeux climatiques. De plus, 75 504 nouvelles habitudes écoresponsables ont été adoptées par les jeunes et leur famille, permettant ainsi de créer 70 534 Crédits carbone éducatifs.

Comment participer

Toute la population est invitée à s'impliquer et contribuer à diminuer les émissions de gaz à effets de serre (GES) en Estrie. Elle peut le faire grâce à deux volets du programme.

La partie Je m'engage s'adresse aux écoles ou aux centres de services scolaires qui désirent inscrire des classes de leurs établissements au programme. Ils peuvent le faire en communiquant avec l'OFA qui coordonne le programme pour leur MRC.

En ce qui concerne la section Je compense, elle s'applique aux individus ou organisations qui souhaitent financer le programme sur le territoire estrien. Ceux-ci peuvent le faire avec des dons ou une compensation carbone volontaire. D'ailleurs, la Fondation estrienne en environnement a confirmé son appui au projet, finançant le déploiement du programme dans plusieurs classes en Estrie.

À propos des trois organismes

Depuis plus de 15 ans, le CREE offre des ateliers d'éducation relative à l'environnement dans les écoles de l'Estrie. Les thématiques abordées sont entre autres : les changements climatiques, la pratique du vélo, la gestion des matières résiduelles, la consommation et la biodiversité.

Technoscience Estrie est un organisme à but non lucratif voué à la culture scientifique. Depuis 1980, il propose des activités qui favorisent l'intérêt et la compréhension des sciences, au sein de la population de sa région, et plus particulièrement chez les jeunes. En donnant aux jeunes le goût des sciences et de la technologie, cette organisation vise à former des citoyens responsables et avides de culture scientifique.

Depuis près de 30 ans, le GUEPE, organisme à but non lucratif, offre aux jeunes et à la population des services éducatifs et professionnels en sciences de la nature et de l'environnement ainsi que des activités d'initiation au plein air. Il souhaite notamment faire de la protection de l'environnement, un projet de société inclusif et inspirant.

Écoles à Sainte-Marie

Qui va où ?

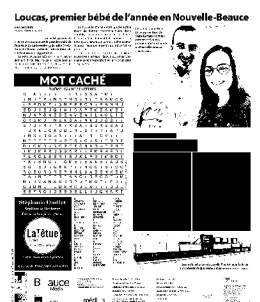
ÉDUCATION. Une soirée d'information a eu lieu le mercredi 13 janvier dernier, à propos du déploiement de la clientèle des écoles primaires de Sainte-Marie. La rencontre virtuelle a rassemblé des parents et des membres du personnel des écoles concernées.

Le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin dispose de trois bâtiments pour l'enseignement préscolaire et primaire. Actuellement, l'école l'Éveil accueille les élèves de la maternelle ainsi que certains élèves de la première et de la deuxième année, l'école Maribel accueille certains élèves de la première à la quatrième année du primaire ainsi que trois classes en adaptation scolaire, et l'école Mgr-Feuiltault accueille certains élèves de la troisième et de la quatrième année du primaire, tous les élèves de la cinquième et de la sixième année, ainsi que deux classes en adaptation scolaire.

Or, selon une enquête électronique qui a eu lieu du 1^{er} au 8 décembre dernier auprès d'environ 1000 répondants, il a été soulevé qu'il était préférable que tous les enfants d'un même niveau scolaire fréquentent la même école.

Ce faisant, bien que ceci représente deux transitions pour les élèves, le modèle qui semble le mieux répondre aux préoccupations des parents et des membres du personnel est le suivant. Les enfants de la maternelle à la deuxième année fréquenteraient l'école Maribel. Ils poursuivraient ensuite leur développement à l'école l'Éveil pour la troisième et la quatrième année, pour enfin terminer leur parcours en cinquième et sixième année à l'école Mgr-Feuiltault. Les écoles l'Éveil et Mgr-Feuiltault auraient aussi respectivement trois et deux classes en adaptation scolaire.

Afin de connaître le dénouement des discussions, une soirée de consultation aura lieu le mercredi 27 janvier prochain. (H.L.)



Éducation. COVID et écoles spécialisées

JASON PARÉ

jpare@metromedia.ca

Les employés de soutien de l'école Irénée-Lussier, accueillant des élèves de 12 à 21 ans ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme, revendiquent un rehaussement des mesures sanitaires afin de les protéger dans l'exercice de leur travail.

Considérée comme un service essentiel, l'école Irénée-Lussier est actuellement ouverte malgré le confinement. Elle comprend trois établissements : la maison mère au coin des rues Hochelaga et Pie-IX, ainsi que deux annexes sur les rues Jeanne-Mance et Le Caron.

Les intervenants de ces écoles affirment être confrontés au quotidien à des comportements accentuant les risques de contamination à la Covid-19, tels des morsures, des crachats, des égratignures, ou à des problèmes d'incontinence ou de salivation non contrôlée.

À la fin novembre, à la suite de plusieurs cas déclarés positifs, autant du côté des élèves que du personnel, de nombreuses classes ont été fermées à la maison mère, ainsi qu'à l'annexe Jeanne-Mance.

Dépistage et vaccination

Leurs élèves nécessitent des soins équivalents à ce qui se fait dans le milieu de la santé et des services sociaux, disent-ils, mais les intervenants déplorent de ne pas profiter des mêmes avantages.

« On n'a pas accès à un dépistage régulier. Il y en a eu un dépistage à la maison mère d'Irénée-Lussier lorsque il y eut suffisamment de cas pour fermer sept classes sur onze », raconte la vice-présidente secteur général et adaptation scolaire de l'Association profession-

nelle du personnel administratif (APPA-CSN), Claudine Léveillé.

Les intervenants réclament qu'un protocole soit mis en place pour un dépistage hebdomadaire « comme ça se fait dans le milieu de la santé et des services sociaux ».

M^{me} Léveillé explique que la nature de la clientèle fait en sorte que les intervenants sont plus à risque d'être contaminés par la Covid-19.

Afin de réduire les risques de contamination, les intervenants demandent également être considérés comme un groupe prioritaire pour la vaccination.

« On souhaite que les intervenants soient vaccinés pour ne pas se contaminer entre eux et pour aussi protéger les élèves, précise M^{me} Léveillé. Un peu comme dans les CHSLD. »

Moins d'élèves par classe

Les employés de soutien de l'école Irénée-Lussier souhaitent également diminuer le ratio des élèves par classe, soit en créant plus de classes, soit en instaurant la scolarisation à mi-temps (une journée sur deux). Cela leur permettrait une application plus efficace des mesures sanitaires et la désinfection régulière des classes.

« On s'entend, ces élèves-là ne portent pas de masque. Ce sont les exceptions qui portent un masque. La distance de deux mètres, ils ne connaissent pas ça et tousser dans leur coude, quelques-uns peuvent le comprendre, mais les autres ne le comprennent pas », affirme M^{me} Léveillé.

La réduction du ratio ne serait pas si simple, admet en revanche M^{me} Léveillé.

« On est conscient qu'il y a effectivement un facteur de disponibilités de local et un facteur aussi de disponibilités d'intervenants. »



Plus de mesures sanitaires réclamées dans les écoles

Éducation. La progression constante des nouveaux cas de COVID-19 dans l'est de Montréal ravive les inquiétudes du Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI). Celui-ci demande à Québec de mettre en place nouvelles mesures sanitaires dans les écoles.



ANOUK LEBEL
alebel@metromedia.ca

« On est encore dans le rouge », affirme en soupirant le président, Serafino Fabrizi, en faisant référence aux dernières données pour les arrondissements desservis par le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (Saint-Léonard, Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies Pointe-aux-Trembles et Anjou).

Selon lui, les mesures « mur à mur » du gouvernement du Québec ne tiennent pas compte des particularités des écoles en zone rouge. Il demande au gouvernement d'accélérer la cadence en matière de dépistage, de tests rapides et d'évaluation de la qualité de l'air dans les établissements scolaires.

« Il faut trouver le moyen d'accélérer les choses pour ne pas que ça se propage et pour qu'on puisse continuer à enseigner en présence des élèves », dit-il.

Les écoles, un vecteur de contamination

Autre source d'inquiétude pour le SEPI : un nouveau rapport identifiant les cas dans les écoles montréalaises comme un vecteur de transmission de la COVID-19.

Les auteurs ont analysé les rapports hebdomadaires de Direction régionale de santé publique de Montréal et les données recueillies par CovidEcolesQuebec.org entre le 25 août 2020 et le 5 janvier 2021.

Ils ont remarqué que l'incidence de la COVID-19 chez les enfants de 10-19 ans a précédé l'augmentation de cas chez les adultes âgés de 30-49 ans.

Cela leur laisse croire que la transmission de la COVID chez les enfants d'âge scolaire est davantage la cause de la conséquence de la transmission de la communauté, indiquent-ils dans le rapport paru le 12 janvier.

« Ça nous montre encore que les écoles sont un vecteur important de transmission », analyse M. Fabrizi.

Des craintes à géométrie variable

Sur le terrain, les enseignants n'envisagent pas tous la présence en classe avec les mêmes craintes.

Nathalie Simon, enseignante à l'école Denise-Pelletier, à Rivière-des-Prairies, a été contente de retrouver ses élèves de sixième année. Mais elle aurait préféré rester à la maison avec ses deux filles.

Il faut dire qu'elle ne l'a pas eu facile à l'automne. Elle a contracté la COVID-19, de même que certaines de ses collègues. « J'ai perdu toute sensation dans les jambes, l'une de mes collègues a perdu l'odorat. L'école a été durement touchée. Des classes ont dû fermer », raconte l'enseignante. Elle estime mal-

gré tout s'en être bien tirée.

Chantal Poulin, enseignante de cinquième et sixième année à l'école des Roseraies, à Anjou, reconnaît que le retour en classe est la « meilleure chose pour les élèves ».

Parmi les mesures qui pourraient être mises en place, elle nomme la baisse des ratios, l'école à mi-temps, l'ajout de personnel pour favoriser la distanciation, l'ajout de stations de lavage des mains et des systèmes de ventilation améliorés.

Elle croit que les équipes-écoles et les enseignants gagneraient à être mis à contribution dans l'implantation de telles mesures.

Tests rapides

Les élèves de l'école secondaire Calixa-Lavallée à Montréal-Nord auront accès à des tests rapides de dépistage de la COVID-19. Ceux-ci seront déployés dans le cadre d'un projet pilote qui vise à analyser leur efficacité pour prévenir les éclosions en milieu scolaire. Les tests qui seront utilisés peuvent dépister la COVID-19 en 15 minutes.

Cette étude est dirigée par la pédiatre et épidémiologiste Dre Caroline Quach, médecin notamment responsable de l'unité de prévention et contrôle des infections au CHU Sainte-Justine. Le projet pilote doit durer environ six mois. Le Centre de recherche du CHU Sainte-Justine ne sait toutefois pas si on pourra déployer cette stratégie au sein d'autres écoles d'ici la fin de l'étude.

« On veut continuer à enseigner sur place, mais pas aux prix de la santé des enseignants et des élèves. »

Serafino Fabrizi, président du Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île



Une nouvelle formation de courte durée pour opérer et assurer l'entretien de sites récréotouristiques

Une formation de courte durée sera disponible pour répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises et des milieux récréotouristiques locaux, nationaux et provinciaux. Destinée aux jeunes âgés de 16 à 35 ans, l'attestation d'études professionnelles Opération et entretien d'un site récréotouristique est maintenant offerte par le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

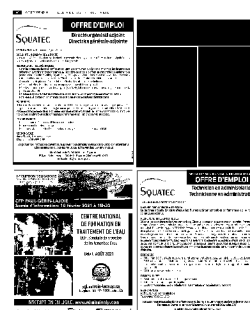
Le parcours de cette formation se tiendra à la fois en ligne, sur le terrain et aussi en entreprise et sera d'une durée totale de 1 140 heures. Le stage en entreprise, équivalant à 420 heures, sera rémunéré par l'employeur. En plus d'être diplômé du programme d'études Opération et entretien d'un site récréotouristique d'une durée de 720 heures, l'élève obtiendra des certifications nécessaires à l'exercice de ce métier, telles que Secourisme en forêt, Conduite d'embarcation, Maniement des armes à feu, Abattage manuel et ASP Construction.

«La formation, notamment le rehaussement des compétences, permet aux travailleuses et aux travailleurs de s'adapter aux transformations du marché du travail. Je suis heureux de constater que nos partenaires sur le terrain offrent cette formation de courte durée pour permettre de répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises de la région. La formation et la requalification des travailleuses et des travailleurs permettront de

faciliter l'intégration du plus grand nombre de personnes au marché du travail et, surtout, leur permettront d'y rester le plus longtemps possible pour que tous et toutes puissent participer à faire rayonner l'économie du Québec», souligne le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet.

«Cette formation s'avère une avenue très intéressante pour un jeune qui est à la recherche de sa voie puisqu'elle l'amènera vers un travail où il sera en contact avec la nature, au quotidien, et où il pourra profiter de tous les bienfaits qu'elle lui procure. Cette formation offre d'excellentes perspectives d'emploi. Les pourvoires, les camps de vacances, les parcs régionaux, provinciaux et nationaux, et les autres entreprises récréotouristiques, qu'elles soient publiques ou privées, sont autant de choix d'employeurs pouvant avoir des besoins de main-d'œuvre», explique le directeur adjoint à la formation professionnelle et au service aux entreprises du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, Luc Soucy.

La formation est offerte dans quatre régions du Québec : le Bas-Saint-Laurent, Charlevoix, Lanaudière et l'Outaouais. Ce projet, porté par la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ), est financé dans le cadre du Programme de renforcement collectif des compétences de la main-d'œuvre.



LAREVUE.QC.CA **COMMUNAUTAIRE**

Pierre Fitzgibbon remet 12 000 \$

Une école primaire et deux organismes communautaires ont reçu un total de 12 000 \$ du député de Terrebonne et ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon le 18 décembre.

Versé dans le cadre du Programme de Soutien à l'action bénévole (PSAB) après un appel de projets lancé en novembre, ce montant permettra à l'école

de l'Espace-Couleurs (5 000 \$), à Vilavi (4 000 \$) et à la Fondation des Amis d'Ulysse (3 000 \$) de bonifier leurs services. «Il était important pour moi de créer cet appel de projets pour entendre et comprendre les différents besoins des ressources de la région. Par cette initiative, je suis très fier de participer à la concrétisation de différents projets communautaires», a partagé M. Fitzgibbon. (MS)



Retour en classe

Faux départ à l'EPSH

Rémi Léonard | Le Courrier

La rentrée hivernale a été marquée par une certaine confusion ce lundi à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe (EPSH), où seuls les ateliers pratiques pouvaient en principe être donnés sur place, avant un retour en classe plus généralisé la semaine prochaine (18 janvier).

Le matin du 11 janvier, LE COURRIER a toutefois reçu deux signalements indiquant que plusieurs cours théoriques avaient déjà repris en classe.

Le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH) a d'abord assuré que seuls les cours pratiques ont eu lieu sur place cette semaine, conformément aux directives gouvernementales, avant de reconnaître ensuite qu'un groupe avait effectivement été présent le 11 janvier. Il s'agit d'une simple erreur dans la mise en œuvre des consignes qui sont arrivées le vendredi précédent et les élèves ont été retournés chez eux vers l'heure du dîner, a expliqué mercredi la régisseuse

aux communications du CSSSH, Esther Charette. Le reste de la semaine s'est déroulé en enseignement à distance pour eux. L'organisation a toujours tenté de « suivre assidument » les consignes gouvernementales durant la pandémie, a assuré Mme Charette.

L'objectif de cette rentrée en deux temps était de permettre la poursuite des apprentissages dans les formations particulièrement axées sur le travail manuel et l'utilisation de certains équipements, qu'on pense aux cours de soudage, de charpenterie ou de briquetage-maçonnerie, par exemple. Dans plusieurs cas, l'enseignement théorique avait déjà été réalisé et la présence des élèves devient donc nécessaire pour pouvoir poursuivre la formation, a indiqué Mme Charette. Un autre groupe d'intégration s'est également présenté le 11 janvier, mais simplement en guise d'accueil et pour récupérer leurs effets, a-t-elle aussi ajouté.

Les échos qui sont parvenus au COURRIER lundi faisaient plutôt état de nombreux cours théoriques donnés

en classe, même que certains enseignants auraient eu comme directive de donner ces cours dans des classes sans fenêtre afin de ne pas alerter la communauté extérieure, provoquant un certain malaise chez les employés.

Comme bien des établissements d'enseignement de taille importante, l'EPSH est revenu sur le radar à quelques occasions durant la pandémie, atteignant tout au plus une vingtaine de cas positifs lors d'une écloison survenue cet automne. L'immeuble principal peut normalement accueillir plus d'un millier d'élèves. ←



C'est officiellement le 18 janvier que tous les élèves en formation professionnelle reviendront en classe au Québec, tout comme la formation générale des adultes. Photo Robert Gosselin | Le Courrier ©



Communiqué (s)

Le Syndicat du soutien en éducation de la Pointe-de-l'Île (SSÉPÎ-CSQ) vote en faveur de la grève à la hauteur de 80%

NOUVELLES FOURNIES PAR

Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) →

Janv 21, 2021, 12:53 ET

MONTRÉAL, le 21 janv. 2021 /CNW Telbec/ - Réuni en assemblée générale le 20 janvier 2021 dans le contexte du renouvellement de la convention collective de ses membres, le SSÉPÎ-CSQ annonce que ses membres se sont prononcés en faveur de la tenue d'une grève, équivalant à cinq jours, exercée au moment jugé opportun.

À un taux fort de 80%, les membres du syndicat réunis expriment leur mécontentement dans le contexte des négociations du secteur public. Devant l'impasse aux tables de négociations causée par des offres du gouvernement jugées insultantes, les membres du SSÉPÎ-CSQ envoient un message clair au gouvernement sur la véritable crise des conditions de travail qui est vécue sur le terrain.

« La pandémie a mis en lumière les problématiques qui existaient déjà depuis fort longtemps. On nous a trop souvent pris pour acquis comptant sur notre dévouement. Notre sens du devoir a des limites, il faut que ça change », mentionne Stéphane Soumis, président du SSÉPÎ-CSQ.

Rappelons qu'en novembre dernier, l'Institut de la statistique du Québec confirmait que la rémunération globale des employés de l'État québécois accuse un retard de 9,2 % par rapport aux autres salariés du Québec. « Nous avons déjà fait d'importantes concessions pour tenir compte du contexte actuel, nous devons malheureusement rappeler au gouvernement que ses anges ont les ailes coupées. La reconnaissance c'est plus qu'un merci en conférence de presse ça passe par des gestes concrets » affirme le président du syndicat.

Les syndicats affiliés à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ont le mandat de tenir des votes de grève jusqu'à la fin du mois de janvier, conformément au mandat adopté dans le cadre de leur conseil général des négociations.

À propos

Le SSÉPÎ-CSQ représente une trentaine de corps d'emplois de soutien scolaire au Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île. Il regroupe plus de 3500 membres dans les établissements primaires, secondaires et les centres d'éducation aux adultes et de formation professionnelle de ce Centre de services scolaire.

Il est affilié à la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) qui est le seul regroupement au Québec représentant exclusivement du personnel de soutien scolaire. Elle regroupe près de 30 000 membres. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) qui représente plus de 200 000 membres provenant majoritairement de la fonction publique.

SOURCE Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ)

Renseignements: Marie-Claude Tremblay, Vice-présidente aux communications et à la mobilisation du SSÉPÎ-CSQ, Téléphone : 514-642-5899

Liens connexes

<http://fpss.lacsq.org/>

Les psychologues du secteur public dévalorisés, le ministre Carmant ouvre les valves du privé

NOUVELLES FOURNIES PAR

Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) →

Janv 21, 2021, 12:39 ET

MONTRÉAL, le 21 janv. 2021 /CNW Telbec/ - Une douche froide tombe sur les psychologues œuvrant dans le réseau public de la santé et des services sociaux du Québec. Pour pallier le manque de personnel et de services, le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, a débloqué en novembre un budget non récurrent de 25 millions de dollars pour confier des dossiers à des psychologues du secteur privé. Les taux horaires autorisés vont jusqu'à 100 \$ de l'heure.

Or, les psychologues du réseau public sont sans convention collective depuis le 31 mars dernier et certaines demandes patronales menacent de réduire leur rémunération. À la table de négociation présentement, le SCFP peine à obtenir le maintien des primes associées à leur titre d'emploi. De plus, la partie gouvernementale souhaite abolir la pleine reconnaissance de la scolarité des psychologues à l'embauche, ce qui représenterait plus de 100 000 \$ de pertes salariales sur l'ensemble d'une carrière.

« C'est ce qui arrive quand un gouvernement dévalorise pendant plusieurs années ses professionnels : il se coince, se tourne d'urgence vers le privé, et la dévalorisation repart de plus belle. Et quel sera le résultat? Des démissions et un exode vers le privé? En tout cas, ce n'est pas une façon de dire merci à nos membres qui luttent depuis mars dernier contre la vague de détresse psychologique qui déferle sur le Québec », de lancer Frédéric Brisson, président du Conseil provincial des affaires sociales (CPAS-SCFP).

« Par-dessus le marché, la négociation du secteur public traîne en longueur et le gouvernement maintient des demandes qui réduiraient une rémunération déjà non compétitive. Les listes d'attente pour consulter un psychologue du secteur public sont déjà terriblement longues. Il faut s'inquiéter d'une nouvelle baisse d'accès aux services si ce gouvernement continue à dévaloriser et vider le réseau public », de déplorer Frédéric Brisson.

Comptant près de 122 000 membres au Québec, le SCFP représente quelque 24 700 membres dans le secteur de la santé et des services sociaux au Québec. Le SCFP est de plus présent dans les secteurs suivants : les communications, l'éducation, les universités, l'énergie, les municipalités, les sociétés d'État et organismes publics, les transports aérien et terrestre, le secteur mixte ainsi que le transport maritime. Il est le plus grand syndicat affilié à la FTQ.

SOURCE Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ)

Renseignements: Sébastien Goulet, Service des communications du SCFP, 438 882-3756

Liens connexes

<https://scfp.qc.ca/>

Les psychologues du réseau scolaire scandalisés par le manque de respect de leur expertise

NOUVELLES FOURNIES PAR

Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) →

Janv 21, 2021, 16:29 ET

MONTRÉAL, le 21 janv. 2021 /CNW Telbec/ - La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) est outrée d'apprendre aujourd'hui dans les médias que le gouvernement du Québec a décidé d'offrir aux psychologues du réseau privé le double du salaire touché par les psychologues dans le réseau public. La fédération déplore que les embauches dans les écoles du Québec aient été négligées depuis longtemps et qu'on se retourne aujourd'hui vers des ressources externes au milieu scolaire, au lieu de trouver des solutions concrètes pour augmenter les services professionnels publics. C'est une preuve que le gouvernement est bien conscient de la sérieuse pénurie de psychologues à ce moment crucial, où de plus en plus d'élèves ont besoin d'aide, mais fait le choix délibéré de ne pas y remédier.

Les psychologues membres de la FPPE-CSQ dénoncent depuis longtemps la détérioration importante de leurs conditions de travail durant les 20 dernières années. Selon des données recueillies en février 2020, tout juste avant la pandémie, 41% des psychologues pensaient quitter le réseau public en raison des conditions salariales, mais surtout à cause de la lourdeur de la tâche et du manque de reconnaissance. La FPPE-CSQ estime que ce nombre a augmenté depuis. Durant la dernière année, la FPPE-CSQ a dû se battre bec et ongles pour sauver les primes des psychologues et essayer de faire reconnaître leur expertise - la plupart d'entre eux étant détenteurs de doctorat - pour assurer une rétention dans le milieu scolaire, mais n'a eu gain de cause que pour une durée de temps limitée.

Les négociations piétinent depuis des mois, le gouvernement répète qu'il n'a pas d'argent et n'offre que des miettes aux membres de la FPPE-CSQ. La pandémie a exacerbé les problèmes auxquels le personnel professionnel, et les psychologues en particulier, sont confrontés à une pléthore d'enjeux. Ayant sous leur charge un nombre d'écoles démesuré - parfois 6, 7 ou 8 écoles par psychologue - ils se retrouvent empêchés de faire des suivis directs auprès des élèves. Les centres de services scolaires instrumentalisent leurs compétences, ils se retrouvent trop souvent à faire des évaluations à la chaîne à des fins de financement, mais sans pouvoir exercer leur jugement professionnel pour déterminer les interventions adéquates et les priorités. Les psychologues se retrouvent souvent empêchés de faire des suivis directs avec les élèves ou se concerter avec les membres des équipes-écoles - ce qui devrait être l'essence-même de leur travail.

Pour comble d'insulte, les psychologues du réseau privé vont conserver leur autonomie professionnelle alors que ceux qui se démènent dans le réseau scolaire public depuis des années continueront d'être embourbés dans des tâches administratives. Jamais le gouvernement n'a-t-il proposé des conditions de travail décentes pour remédier à la crise en santé mentale dans les écoles qui sévit depuis des années, malgré les nombreuses propositions de la FPPE-CSQ. La fédération constate avec déception qu'encore une fois, le gouvernement a décidé de fermer les yeux sur les revendications légitimes des professionnels et, par le fait même, sur le bien-être et la réussite des élèves qui ne peuvent être garantis que par des équipes-écoles multidisciplinaires et qualifiées. Ce que ça met en lumière est que le gouvernement continue d'appauvrir le réseau public, pour redonner de l'argent au privé.

« Je suis hors de moi! C'est une insulte ultime pour les psychologues que nous gardons de peine et de misère dans nos écoles. Pendant que nous attendons du ministre de l'Éducation qu'il donne un mandat à ses négociateurs pour nous faire des offres sérieuses, il nous répond avec une claque dans la face. Ce qu'on se fait dire c'est que notre travail ne vaut rien! Au lieu de fausses promesses et d'offres ridicules, nous avons besoin d'un vrai coup de barre. Il faut un changement de culture dans le réseau scolaire pour que notre expertise soit réellement respectée et mise à profit », s'insurge Jacques Landry, président de la FPPE-CSQ. « Quand des professionnels tels que les psychologues sont dans les milieux de vie des élèves, ce sont des ressources de première ligne, qui peuvent agir sans attendre et offrir une aide exceptionnelle et vitale! » conclut-il.

Profil de la FPPE-CSQ

Pandémie de la COVID-19 - « On s'en va dans la bonne direction, mais il nous reste encore beaucoup de chemin à faire » - François Legault

NOUVELLES FOURNIES PAR

Cabinet du premier ministre →

Janv 21, 2021, 15:03 ET

QUÉBEC, le 21 janv. 2021 /CNW Telbec/ - Le premier ministre, François Legault, a annoncé, aujourd'hui, que bien que le Québec enregistre désormais moins de 2 000 nouveaux cas de COVID-19 par jour, il ne faut pas relâcher les efforts collectifs tant que le nombre d'hospitalisations n'aura pas diminué.

« On s'en va dans la bonne direction. Le couvre-feu donne de bons résultats, étant donné que les Québécois sont chez eux à partir de 20 heures. Moins il y a de rencontres, dans les maisons, moins il y a de contacts, moins il y a de cas de COVID-19 », a souligné M. Legault.

« Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir », a toutefois prévenu le premier ministre. Actuellement, beaucoup de Québécois sont angoissés parce qu'ils attendent une chirurgie. Il faut continuer à respecter les consignes pour diminuer le nombre d'hospitalisations et donner de l'espoir à ces patients. « Il va falloir que la situation soit beaucoup plus enviable pour qu'on puisse commencer à réduire nos listes d'attente pour des chirurgies et les autres traitements », a indiqué François Legault.

M. Legault a tenu à remercier les Québécoises et Québécois pour le respect du couvre-feu, qui a entraîné une diminution graduelle de la propagation du virus et qui a fait en sorte que les écoles puissent demeurer ouvertes et que la capacité de gestion des hôpitaux soit maintenue.

Il a aussi remercié de nouveau le personnel de la santé, qui est sollicité au maximum depuis onze mois.

Administration de la première dose effectuée dans tous les CHSLD

Le premier ministre a tenu à annoncer que l'administration de la première dose de vaccin contre la COVID-19 est terminée dans tous les CHSLD du Québec. « La vaccination va bon train, l'espoir est là, mais dans un marathon, ce sont les derniers kilomètres qui sont les plus difficiles. D'ici à ce qu'on atteigne la ligne d'arrivée, il faut continuer à se protéger », a réitéré M. Legault.

Voyages à l'étranger

M. Legault a profité de sa conférence de presse pour répéter sa demande au gouvernement fédéral, soit celle d'interdire les voyages internationaux qui ne sont pas essentiels. Alors que les nouveaux variants du virus font des ravages dans des pays comme le Royaume-Uni, ce n'est pas le temps, pour les Québécois, de voyager à l'étranger.

Le premier ministre a également mentionné qu'une autre option à envisager est celle d'obliger tous ceux et celles qui reviennent de voyage à faire une quarantaine de 14 jours dans une chambre d'hôtel supervisée, qu'ils devraient eux-mêmes payer.

Les discussions se poursuivent avec le gouvernement fédéral.

Améliorer le sort des personnes itinérantes

Sur le sujet de l'itinérance, le premier ministre s'est dit touché, comme tous les Québécois, par le décès de M. André. Il a offert à nouveau ses condoléances à la famille du défunt et à toute la communauté innue.

M. Legault a rappelé que les policiers connaissent très bien la réalité des itinérants à Montréal. L'objectif des services policiers est d'aider ces gens à trouver une place au chaud. Le gouvernement du Québec a ajouté 250 places supplémentaires en hébergement à Montréal. Aussi, la vaccination a débuté pour ces personnes vulnérables.

« L'itinérance, c'est un problème complexe. Les policiers savent très bien que les itinérants n'ont pas les moyens de payer une contravention. On cherche un équilibre pour le bien de l'ensemble de notre société. Je trouve ça malheureux de voir certaines personnes essayer de nous diviser sur cet enjeu-là. Il faut travailler ensemble pour améliorer le sort des itinérants et itinérantes », a déclaré François Legault.

Citation :

« Depuis une dizaine de jours, on est passé d'une moyenne de 2 500 nouveaux cas à moins de 2 000. Ça veut dire qu'on s'en va dans la bonne direction. Je veux remercier les Québécois pour ces efforts, de même que les policiers, qui font un excellent travail pour faire appliquer le couvre-feu. Il nous reste encore beaucoup de chemin à faire pour aider le personnel du réseau de la santé. La meilleure façon de leur dire merci, c'est de respecter les consignes. Restons unis, restons forts, restons fiers. »

François Legault, premier ministre du Québec

Lien connexe :

Pour en savoir davantage sur la COVID-19 : [Quebec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus). Une section est notamment consacrée au confinement du Québec et aux mesures spécifiques s'appliquant jusqu'au 8 février prochain.

SOURCE Cabinet du premier ministre

Renseignements: Ewan Sauves, Attaché de presse, Cabinet du premier ministre, 514 585-4451, ewan.sauves@mce.gouv.qc.ca

Liens connexes

<https://www.quebec.ca/premier-ministre/>



COMMUNIQUÉS

La Fédération des cégeps, heureuse de la protection accordée aux étudiantes et étudiants, mais inquiète des obligations imposées aux établissements d'enseignement

🕒 20 | 01 | 2021

PROJET DE LOI N°59, LOI MODERNISANT LE RÉGIME DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Montréal, le 20 janvier 2021 — Alors que se déroulent les travaux parlementaires sur le [projet de loi n°59](#), Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail, déposé en octobre dernier par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet, la Fédération des cégeps a transmis aujourd'hui à la Commission de l'économie et du travail de l'Assemblée nationale du Québec un mémoire dans lequel elle se réjouit de voir le projet de loi accorder aux stagiaires de son réseau une protection similaire à celle des travailleurs tout en s'opposant à ce que les cégeps soient désormais considérés comme les employeurs de ces stagiaires, comme le prévoit le projet de loi. Dans le cadre de leurs stages, qui représentent une composante importante d'un grand nombre de programmes d'études du collégial, les étudiantes et les étudiants doivent pouvoir évoluer dans un environnement sécuritaire que seuls les gestionnaires de ce milieu, avec les obligations légales inhérentes au rôle d'un employeur, ont le pouvoir de leur offrir et de contrôler, estime la Fédération.

« Les milieux de stage sont choisis de façon rigoureuse pour assurer à la fois la sécurité des jeunes et l'atteinte des objectifs pédagogiques. Et le personnel des cégeps supervise les stages en maintenant un lien avec ces milieux. Mais il serait inapplicable de vouloir retirer à un milieu de stage, qui a le pouvoir de mettre en place des mesures de sécurité, les obligations faites à un employeur pour les donner à un cégep qui n'a aucun contrôle sur les méthodes de travail ou sur l'aménagement des lieux. Allons-nous demander à un cégep

dont les étudiants font un stage dans une mine, par exemple, de communiquer avec eux aux deux heures comme l'oblige la réglementation? Les cégeps sont prêts à assumer des responsabilités qui relèvent de leur champ de pratique, mais ne peuvent logiquement endosser à sa place les obligations d'un employeur qui accueille des stagiaires chez lui», a indiqué le président-directeur général de la Fédération des cégeps, M. Bernard Tremblay.

Des pouvoirs disproportionnés pour la CNESST

Estimant par ailleurs que les cégeps assument déjà avec diligence leurs responsabilités en matière d'accommodement raisonnable à l'endroit des membres de leur personnel présentant des limitations fonctionnelles résultant d'une lésion professionnelle, la Fédération juge disproportionnés les pouvoirs que le projet de loi n°59 accorde en cette matière à la CNESST. Étant les mieux placés pour agir à cet égard, les cégeps remplissent cette obligation en tenant compte de leurs besoins spécifiques, des conventions collectives en vigueur et des besoins des étudiants dans la perspective d'accomplir leur mission première — offrir un enseignement de qualité —, une mission à laquelle pourraient nuire les pouvoirs d'une amplitude superflue conférés à la CNESST par le projet de loi, soutient la Fédération.

Malgré ses demandes répétées, la Fédération des cégeps n'a pas réussi à être entendue en commission parlementaire sur le projet de loi n°59. On peut cependant consulter son mémoire sur son site Web.

TÉLÉCHARGER CE PDF 

La Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Elle a été créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, à qui elle offre des services en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, de formation continue et de services aux entreprises, de financement, de recherche, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de ressources informationnelles, de négociation et de relations du travail. La Fédération des cégeps représente les collèges pour la négociation des conventions collectives.

— 30 —

RENSEIGNEMENTS :

Judith Laurier

Directrice des communications

Fédération des cégeps

514 381-8631 poste 2337 ; cellulaire : 514 239-2088

Twitter : @fedecgeps